



Le Cœur de Jésus désire la réparation

Une âme juste peut obtenir le pardon pour mille coupables. (Paroles de N.-S. à la B. Marguerite-Marie.)



JÉSUS-CHRIST a expié les péchés du monde, il a offert à Dieu, son Père, une réparation abondante, qui l'a plus honoré que le péché de l'homme ne l'avait outragé. "Regardez, disait saint Bernard, regardez, Seigneur, du fond de votre sanctuaire et du haut des Cieux et voyez ce très saint sacrifice que vous offre votre grand Pontife, votre très cher Fils, Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST, pour les pécheurs, ses frères, et laissez-vous apaiser sur la multitude de notre malice." JÉSUS-CHRIST est toujours la grande victime qui expie et qui répare ; il a parfaitement accompli l'œuvre de notre réconciliation, et la vertu infinie de son sang suffit amplement pour expier tous les crimes du présent et de l'avenir ; mais il demande qu'on applique ces mérites par des actes vertueux qui, unis à ses souffrances, acquièrent une valeur surnaturelle, capable d'apaiser la colère de Dieu et de satisfaire à sa justice. C'est en ce sens

que saint Paul disait : "Je souffre pour accomplir ce qui manque à la Passion du Sauveur." Réparer, c'est expier le péché et donner une compensation pour l'injure causée à Dieu.

Nous devons au Seigneur une réparation personnelle et une réparation sociale.

I

Les plus hautes comme les plus légitimes convenances exigent de notre part un soin perpétuel de réparer nos ingratitude. "C'est assez d'avoir commis un seul péché, disait le grave Tertullien, pour pleurer éternellement." Et le concile de Trente ne craint pas de déclarer que la vie d'un chrétien, déchu par sa faute de l'état de sainteté, où Dieu l'avait placé par la grâce du baptême, doit être une perpétuelle pénitence. Non qu'il nous soit ordonné de vivre continuellement dans les austérités, dans les larmes et le repentir actuel de nos fautes : l'infirmité humaine ne saurait porter un tel fardeau. Mais il est ordonné à tout chrétien de conserver le souvenir de ses égarements passés, afin de déplorer son ingratitude et de réparer ses torts par de véritables fruits de pénitence. Il faut que le péché soit puni en ce monde ou en l'autre, par Dieu ou par le pécheur. Si vous voulez que Dieu ne vous punisse pas, punissez-vous vous-même. Les satisfactions de la pénitence sont moindres que les peines de l'autre vie : elles honorent Dieu davantage parce qu'elles viennent non de la nécessité d'une situation, mais d'une volonté libre et généreuse. Écoutons le cri de la conscience et la voix de l'équité. Un honnête homme doit payer ses dettes. Un chrétien peut-il avoir la conscience de ses fautes passées sans faire quelque chose pour les expier et les réparer ? Aurions-nous de la peine à donner quelques centimes, quand on nous remet une dette d'un million ?

Le Seigneur nous a remis les peines éternelles, il exige quelques satisfactions temporelles, les larmes du repentir,

les prières, les mortifications, la patience dans les épreuves : en un mot, quelques œuvres pénitentielles. "Ceux qui sont vraiment à JÉSUS-CHRIST, nous dit saint Paul, crucifient leur chair avec ses vices et ses convoitises." (Gal., V, 24.) Ce ne sont pas seulement les saints revenus à Dieu par une conversion éclatante, dont les exemples nous présentent de marcher dans les voies de l'expiation, ce sont encore toutes ces âmes d'élite qui ont conservé le privilège de l'innocence. Ah ! les Louis de Gonzague, les Madeleine de Pazzi, les Paul de la Croix, les Marianne de Parédès, nous présentent ce lis de la pureté uni aux palmes sanglantes du martyre de la pénitence. Que devons-nous faire, nous qui avons eu le malheur de flétrir notre innocence ? C'est à nous de recourir aux pleurs, aux austérités, aux mortifications, pour offrir une compensation à la justice de Dieu. *C'est assez d'avoir péché une fois pour pleurer éternellement.*

II

Une réparation sociale, c'est-à-dire faite au nom de la société, est désirée par le Cœur de Jésus.

Nous vivons en société et nous faisons partie intégrante de ce tout moral. Or, des crimes sans nombre se commettent. Nous entendons des voix qui insultent la majesté de Dieu trois fois saint ; et le vaste tableau des prévarications afflige nos regards. Le blasphème est à l'état public et permanent. Les divins attributs, les mystères de la religion, les choses sacrées sont attaqués et outragés par des milliers de livres et de journaux. Le jour du Seigneur est profané avec un sang-froid, une facilité qui confondent. Les flots de l'iniquité roulent comme les eaux d'un fleuve impétueux grossi par mille torrents.

Au milieu de ces malheurs ne faut-il pas faire monter vers le Ciel le cri de la prière, élever nos mains suppliantes ? "Prophète, disait le Seigneur à Isaïe, annoncez au peuple toutes ses iniquités, afin qu'il se hâte de désarmer sa colère." (C. LXVIII, 1.)

L'abîme est ouvert devant nos pas ; l'esprit de mort éteint l'esprit de vie, l'homme charnel accable l'homme spirituel, la société est comme un édifice ébranlé qui menace ruine, mais le salut viendra de la réparation. Elle rétablit l'ordre des rapports entre Dieu et la société. Nous offrons cette réparation, d'abord par des souffrances volontaires ou supportées avec résignation. Une âme dévouée aux intérêts de Dieu doit se tenir à ses pieds comme une hostie vivante dont l'unique désir est de lui être immolée pour sa gloire et pour le salut des hommes. " Une fois Notre-Seigneur apparut à la bienheureuse Marguerite-Marie, sous la figure de l'*Ecce Homo* portant sa croix, couvert de plaies et de meurtrissures, d'où ruisselait à flots son sang adorable. " N'y aura-t-il personne qui compatisse à ma douleur, lui dit-il, personne qui veuille y prendre part, dans le pitoyable état où les pécheurs me mettent ? "

" Prosternée à ses pieds sacrés, elle s'offrit à lui avec larmes et il la chargea de sa lourde croix, hérissée d'épines et de clous. Elle fut accablée sous le poids et comprit mieux qu'elle n'avait fait encore la malice et la grièveté du péché."

Cette croix signifiait une douloureuse maladie qui ne lui attira que des mépris et des rebuts, mais elle attirait par ses souffrances la miséricorde divine sur les pécheurs ? L'intercession apaise encore la colère de Dieu. Quand agenouillés humblement au pied de l'autel ou devant le crucifix, nous demandons pardon de toutes les injures et de tous les outrages qui blessent le Cœur du Sauveur, nous remplissons la fonction de médiateurs et le Seigneur daigne souvent exaucer nos supplications. La prière de saint Étienne, pendant qu'on le lapidait, eut pour résultat la conversion de saint Paul ; et tout ce que le saint apôtre a fait, ce qu'il fait encore par ses écrits est le fruit de cette bienheureuse intercession.

Dieu ayant fait voir à la bienheureuse Marguerite-Marie les châtiments qu'il réservait à quelques âmes, elle se jeta aux pieds de Notre-Seigneur en lui disant : " O mon Sau-

veur, déchargez plutôt sur moi toute votre colère ; effacez-moi du livre de vie, plutôt que de perdre ces âmes qui vous ont coûté si cher. — Mais elles ne t'aiment pas et ne cesseront de t'affliger. — Il n'importe, mon Dieu, pourvu qu'elles vous aiment ; je ne cesserai de vous prier de leur pardonner. — Laisse-moi faire, je ne peux les souffrir davantage. — Non, non, Seigneur, dit-elle en embrassant plus fortement ses pieds sacrés, non, je ne vous quitterai pas que vous ne leur ayez pardonné. — Je le veux bien, si tu veux répondre pour elles. — Oui, mon Dieu, mais je ne vous paierai toujours qu'avec vos propres biens, qui sont les trésors de votre Sacré-Cœur ! ” Ainsi les âmes héroïques, par leurs souffrances et leurs supplications, apaisent la colère de Dieu et détournent les châtimens prêts à éclater sur la tête des coupables. O Dieu ! donnez-nous cette générosité d'un véritable amour, mettez dans nos cœurs le désir de vous offrir une réparation agréable qui puisse éloigner de cette terre les coups terribles de la justice !

TRÉSOR DU CŒUR DE JÉSUS

SOMME GÉNÉRALE DES ŒUVRES OFFERTES LE MOIS DERNIER

Actes de charité	122,799	Lectures de piété. . . .	56,364
Actes de mortification. .	117,759	Messes c'ébrées	2,646
Chapelets.	201,747	Messes entendues. . . .	170,002
Chemins de Croix	42,449	Œuvres de zèle.	55,113
Communions sacramen-		Œuvres diverses	233,915
telles.	49,225	Prières diverses.	973,173
Communions spirituelles.	245,904	Souffrances ou afflictions.	52,776
Examens de conscience .	89,856	Victoires sur ses défauts.	78,292
Heures de silence. . . .	109,110	Visites au S. Sacrement.	120,249
Heures de récréation . .	123,048		
Heures de travail	283,686	SOMME GÉNÉRALE . . .	3.164,415
Heures-saintes	36,302		

L'APPEL DIVIN

(A 2 VOIX ÉGALES.)

LENT ET AVEC EXPRESSION.

L'ai-je en-ten-du cet ap-pel plein de char-mes



Musical notation for the first line, featuring a piano accompaniment with treble and bass staves. The melody is in G major, 4/4 time, and consists of four measures.

L'ap-pel si doux de Jé-sus, mon Sau-veur!



Musical notation for the second line, featuring a piano accompaniment with treble and bass staves. The melody is in G major, 4/4 time, and consists of four measures.

Ah! cet-te voix a fait cou-ler mes lar-mes.



Musical notation for the third line, featuring a piano accompaniment with treble and bass staves. The melody is in G major, 4/4 time, and consists of four measures.

Et c'é-taient bien des lar-mes de bon-heur,



Musical notation for the fourth line, featuring a piano accompaniment with treble and bass staves. The melody is in G major, 4/4 time, and consists of four measures.

Et c'é-taient bien des lar-mes de bon-heur!



Musical notation for the fifth line, featuring a piano accompaniment with treble and bass staves. The melody is in G major, 4/4 time, and consists of four measures.

2. — Ah ! qu'il fait bon, mon JÉSUS, vous entendre,
Ah ! qu'il est doux de reposer ici !...
Je ne veux plus, mon Dieu, vous faire attendre,
A votre appel, je me rends : me voici ! (*bis*)
3. — Dites-le moi, que faut-il pour vous plaire,
Parlez, JÉSUS, dites ; que voulez-vous ?
Faut-il vous suivre au Thabor ? au Calvaire ?
Dites-le moi, j'écoute à vos genoux. (*bis*)
4. — Viens, mon enfant, viens, timide colombe,
Viens t'abriter, te cacher dans mon Cœur,
Autour de toi, tout s'ébranle, tout tombe.
N'hésite pas, viens à moi sans frayeur. (*bis*)
5. — Suis-moi toujours, mon Cœur sera ton guide ;
Ferme les yeux, je conduirai tes pas.
Que craindrais-tu sous ma puissante égide ?
— Rien, mon JÉSUS, pas même le trépas ! (*bis*)
6. — Je veux toujours vous suivre sur la terre,
Malgré l'ennui, la tristesse, les pleurs.
La terre n'est qu'un aride calvaire,
Mais votre amour sait y semer des fleurs. (*bis*)
7. — Je veux souffrir, vous aimez la souffrance,
Je veux aimer, vous voulez mon amour.
Je veux ouvrir mon cœur à l'espérance,
Vous le voulez, je l'éprouve en ce jour ! (*bis*)
8. — Prenez mon cœur, dilatez ma pauvre âme,
Enivrez-la de vos chastes douceurs,
Réchauffez-là de votre pure flamme,
Embrasez-la de vos saintes ardeurs ! (*bis*)
9. — Mon seul désir est d'enflammer la terre
Du feu divin qui doit me consumer.
Ah ! pour mon cœur vous êtes plus qu'un frère,
JÉSUS, quand donc saurai-je vous aimer ? (*bis*)
10. — Oui, je l'entends cet appel plein de charmes,
L'appel si fort de votre Divin Cœur,
Et cette voix remplit mes yeux de larmes :
Ah ! ce sont bien des larmes de bonheur ! (*bis*)



LA VÉN. MÈRE MARGUERITE BOURGEOYS

(Suite et fin)

XVIII

Maladie et mort de la vénérable Mère — Ses obsèques. — Développement de la Congrégation. — Sa mémoire en vénération dans tout le pays.



LES jours de la vénérable Mère ne se comptent plus que par des mérites. Dans son désir de la patrie, elle appelle de tous ses vœux l'heure de son éternelle réunion au céleste Epoux. Elle n'a plus en effet qu'à aller recevoir "la couronne de justice" que l'Apôtre, arrivé à la fin de sa course, entrevoyait et espérait comme récompense de sa foi et de ses travaux pour la gloire de Dieu.

Elle venait d'atteindre sa soixante et dix neuvième année quand une grave maladie fit présager que son exil allait finir. A cette pensée, ses Filles sont désolées, elles supplient le ciel de prolonger l'existence d'une Mère qui leur est si utile. La sainte malade, grâce sans doute à leurs prières, revient peu à peu à la santé, mais elle se plaint doucement de ce que leur filiale affection la retient en ces lieux mortels..... Ce mieux toutefois ne fut pas de longue durée, c'était le dernier reflet d'une lampe qui s'éteint.

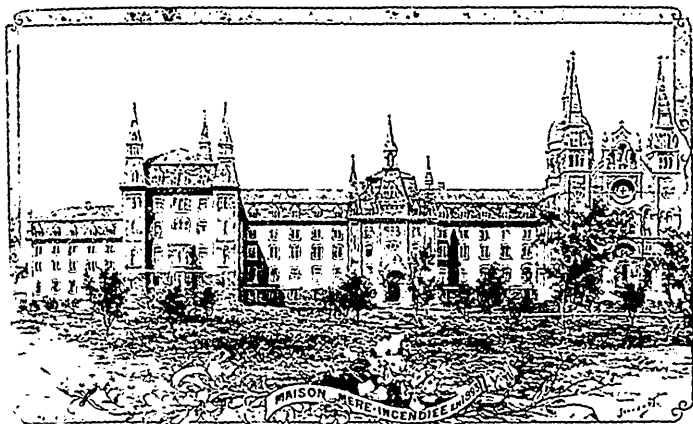
Dans la nuit qui précéda le 1er janvier 1700, la maîtresse des novices, sœur Charly, étant à l'extrémité, on réveilla les Sœurs pour assister aux prières des agonisants. A l'annonce de cette triste nouvelle, la Mère Bourgeoys poussa un grand soupir, et s'écria avec un accent d'humilité : " Ah ! mon Dieu, que ne me prenez-vous, moi " qui suis inutile à tout dans cette maison, tandis que cette pauvre " Sœur peut encore rendre de grands services ! " A l'instant, Dieu exauça sa pieuse servante. La malade se trouva mieux, et, le lendemain, la charitable Mère fut prise d'une violente fièvre, accompagnée de douleurs aiguës.

Au milieu de ses souffrances, elle ne laissait échapper aucune plainte ; elle prenait sans réplique ce qu'il plaisait au médecin de lui prescrire ou aux Sœurs de lui présenter, malgré sa répugnance pour les remèdes et la certitude qu'ils ne servaient qu'à la faire souffrir

davantage. Mais la souffrance était, dans la maladie même, sa plus chère ambition. Elle cherchait à augmenter ses douleurs par des positions gênantes. L'infirmière, remarquant les industries de sa mortification, la conjura de s'accorder quelque repos, et la sainte malade, toujours docile, se soumit humblement.

A mesure qu'elle approchait de son éternité, son amour envers le céleste Epoux semblait redoubler ; on eût dit qu'elle commençait à l'entrevoir. Cet amour se manifestait par des élans enflammés, des aspirations brûlantes en forme de cantique.

Jusqu'au dernier moment, comme une bonne et tendre mère, elle s'occupa des intérêts de la Communauté. Entre autres recommanda-



tions à ses Sœurs, elle les engagea à ne point abandonner d'elles-mêmes la Congrégation de Notre-Dame de la Victoire, première association de jeunes filles, commencée avec l'Institut, dans la pauvre étable donnée par M. de Maisonneuve. Elle leur conseilla aussi de profiter des circonstances que la Providence pourrait faire naître pour reconstituer sur de plus vastes proportions les appartements affectés aux Sœurs et aux élèves dont le nombre allait toujours croissant. Puis, dans un langage de feu, elle les exhorta à une grande fidélité à la Règle, qu'elle leur a tant de fois représentée "comme un avant-mur qui garde les Communautés et protège la vertu de celles qui y demeurent."

Mais prêchant toujours plus d'exemples que de paroles, la sainte mourante, par sa mortification, son obéissance, sa soumission au bon plaisir de Dieu, est encore pour ses filles un modèle des vertus qu'elle recommandées et pratiquées toute sa vie. Plus l'heure de la déli-

vance approchait, plus il y avait de paix et de sérénité dans son âme. Elle récitait sans cesse des actes de foi, d'amour et de reconnaissance. Le douzième jour de sa maladie, après avoir reçu avec une ferveur angélique les derniers sacrements, elle tomba dans une paisible agonie qui dura trois heures; puis, les mains modestement posées sur sa poitrine, elle s'endormit doucement du sommeil des prédestinées, dans la quatre-vingtième année de son âge, et la quarante-septième depuis son arrivée à Ville-Marie.

A peine la servante de Dieu eut-elle rendu le dernier soupir, que son visage, altéré par ses dernières souffrances et les austérités de sa vie, brilla d'un éclat que l'on prit pour une marque de la gloire dont son âme jouissait déjà dans le ciel. La douleur fut grande, l'affliction profonde, parmi ses filles que les liens les plus sacrés attachaient à cette tendre Mère qu'elles avaient toujours considérée comme la



Mort de la Vénéralde Mère Marguerite Bourgeoys.

vivante image de Marie. Mais fortes et résignées, elles portent vers le ciel leurs regrets et leurs soupirs, assurées d'avoir auprès de Dieu une puissante avocate, pour les aider à continuer l'œuvre dont elles restaient les héritières.

A la nouvelle de la perte que venait de faire la colonie, tout Montréal s'émut. De toutes parts on accourut à la Congrégation pour donner à la sainte fondatrice des témoignages de respect et de vénération. Chacun venait se procurer quelque chose qui eût appartenu à cette religieuse si justement vénérée et regrettée, ou au moins faire toucher à son corps des chapelets, des médailles ou autres objets pieux.

L'inhumation de ce saint corps donna lieu à une pieuse contestation entre la Congrégation et le Séminaire. M. Dollier de Casson, supérieur, partagea le différend en ordonnant que le corps fût enterré dans l'église paroissiale et que le cœur fût placé dans la chapelle des Sœurs.

En conséquence, les obsèques furent célébrées à la paroisse. Il eut un concours dont on n'avait point vu jusqu'alors d'exemple à Ville-Marie. Un ecclésiastique qui y assistait écrivait le jour même à un de ses amis de France: " Il n'y a jamais eu tant de prêtres ni de religieux dans l'église de Montréal qu'il en est venu ce matin aux funérailles de la Mère Bourgeoys. MM. nos Gouverneurs généraux

“ et particulier ont été présents et le concours du peuple a été extraordinaire. Si les saints se canonisaient comme autrefois, on dirait demain la messe de *SAINTE MARGUERITE DU CANADA.* ”

M. Dollier de Casson, âgé de quatre-vingts ans, qui avait toujours honoré la vénérable Mère comme l'un des plus riches présents que la bonté divine eut faits à la colonie, prononça lui-même l'oraison funèbre.

Le cœur de la regrettée défunte fut renfermé dans une boîte de plomb en forme de cœur et placé dans une niche préparée dans le mur de l'église de la Congrégation. Le trentième jour depuis celui du décès, on fit un service solennel. M. de Belmont prononça une seconde oraison funèbre. On ferma l'entrée de cette niche par une plaque sur laquelle on grava l'inscription suivante :

Le cœur que couvre cette pierre,
Ennemi de la chair, détaché de la terre,
N'eut point d'autre trésor qu'un essaim précieux
De vierges que son zèle assembla dans ces lieux.

En descendant dans la tombe, la vénérable Fondatrice éveilla dans tous les cœurs un élan d'estime et de reconnaissance. Depuis cette époque, son souvenir s'est conservé et se perpétue, non seulement dans sa famille religieuse, mais encore dans le Canada tout entier.



Visites de la Vénérable Mère Marguerite Bourgeoys.

Le nom de *MARGUERITE BOURGEOYS*, essentiellement lié à l'histoire de la colonie, est connu, béni et invoqué dans les familles chrétiennes comme celui d'un apôtre, d'une bienfaitrice et d'une mère. Les jeunes personnes confiées aux soins de ses filles et formées à leur école portent partout l'amour et l'admiration qu'elles ont pour sa mémoire. En Canada et dans les contrées voisines, on aime

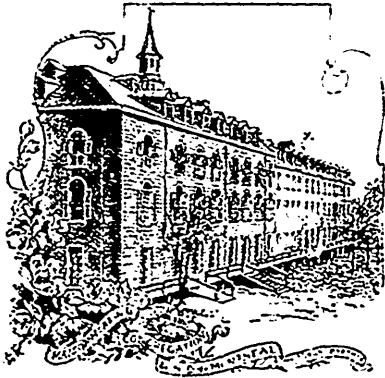
et on honore l'héroïque Fondatrice de la Congrégation de Notre-Dame.

Dieu a daigné autoriser par un grand nombre de faveurs, la confiance des personnes qui recourent à l'intercession de sa fidèle servante. A Ville-Marie et ailleurs, on a attribué au crédit de Marguerite Bourgeoys, auprès de Dieu, diverses grâces et cures merveilleuses obtenues à la suite de neuvaines particulières faites en son honneur. Ces faits attestent la dévotion qu'inspire le souvenir des vertus et des œuvres de cette humble servante de Dieu.

Aussi l'Eglise du Canada s'est-elle particulièrement réjouie lorsque le 7 décembre 1878, un décret de la Sacrée Congrégation des Rites, sous le glorieux pontificat de notre Très Saint Père le Pape Léon XIII, déclara VÉNÉRABLE la très humble servante de Dieu, MARGUERITE BOURGEOYS, fondatrice de la Congrégation de Notre-Dame de Montréal.

Unie aux prières des pieux fidèles, sa nombreuse famille, dans un profond sentiment d'amour filial et de religieuse vénération, appelle de tous ses vœux le jour où il lui sera donné d'honorer sur les autels sa glorieuse et bien-aimée Mère.

Grâce à la protection de son auguste patronne, la Reine du Ciel, la Congrégation de Notre-Dame de Montréal s'est développée, malgré diverses épreuves, notamment celles des trois incendies désastreux de 1683, 1768, 1893. Elle a donné l'éducation chrétienne à des milliers de jeunes filles dans toutes les classes de la société. Aujourd'hui, l'Institut dont les constitutions ont été définitivement approuvées par le Saint-Siège, compte cent douze établissements, répandus dans vingt diocèses, et onze cents religieuses professes donnent



l'instruction à plus de vingt-cinq mille élèves.

PRIÈRE

O JÉSUS, amateur des âmes, source de toute sainteté, daignez glorifier votre humble servante, MARGUERITE BOURGEOYS, afin qu'à l'entendant proclamer Bienheureuse par votre Vicaire sur la terre, ses filles, le cœur débordant de joie, fassent monter vers le ciel le tribut de leur reconnaissance, et que, toutes au comble du bonheur, redisent le cantique d'action de grâces de votre divine MÈRE : *" Mon âme glorifie le Seigneur parce qu'il a regardé la bassesse de sa servante, et qu'il a fait en elle de grandes choses. Ainsi soit-il.*





LA LÉGENDE DE SAINT CHRISTOPHE

COMMENT APRÈS AVOIR SERVI UN GRAND PRINCE ET BÉELZEBUTH, IL SE MIT AU SERVICE DE JÉSUS-CHRIST ET CE QU'IL Y FAISAIT.



SAINT Christophe était de la race de Chanaan. Son aspect était terrible, sa taille extraordinaire.

Un jour, il lui vint dans l'esprit l'idée de chercher le prince le plus puissant de la terre, et de se mettre à son service. Après avoir pris de nombreuses informations sur les rois les plus puissants, il finit par en découvrir un qui passait aux yeux de tous pour n'avoir pas son égal dans l'univers, et il entra à son service.

Or, un soir, comme il servait ce prince, il assista à une séance donnée par un de ces poètes ambulants nommés *rhapsodes* dans l'antiquité, *troubadours*, *trouvères* et aussi *jongleurs*, dans le moyen-âge.

Dans un des chants récités par le poète, le nom du diable revenait très souvent, et, chaque fois que le prince l'entendait, il faisait un grand signe de croix.

La séance finie : "Sire, dit Christophe, permettez-moi de vous faire une question. — Parle, répondit le prince. — Pourquoi vous signiez-vous toutes les fois que le jongleur prononçait le mot *diable* ? — C'est pour empêcher le malin de me nuire. — Le diable est donc plus puissant que vous ?"

Le prince hésita quelque temps à répondre, mais il finit par convenir qu'en effet le diable était plus puissant que lui.

"Puisqu'il en est ainsi, reprit Christophe, j'abandonne votre cour, mon désir étant de servir le prince le plus puissant de l'univers, et de votre service je passe à celui du diable."

Christophe partit aussitôt et se mit à la recherche de l'esprit des ténèbres.

Arrivé à un endroit où deux chemins se croisent, il voit venir à lui une multitude de soldats commandés par un chef dont l'aspect lui parut terrible.

"Que cherches-tu ? dit ce chef à Christophe.

— Je cherche le diable, au service duquel je désire entrer. — Ne va pas plus loin : tu as devant toi Béalzebuth en personne."

Christophe prit place aussitôt parmi les gens de sa suite, heureux de servir un si puissant maître.

Il n'avait pas fait une lieue avec son nouveau seigneur qu'ils arrivèrent à un endroit où se trouvait une croix plantée sur le bord du chemin. Le diable, en la voyant, se détourne aussitôt, se jette à travers champs, et ne revient sur la route qu'après un long détour.

“ Maître, lui dit Christophe, pourquoi avez-vous ainsi quitté le grand chemin? — A cause de la croix du Christ que nous avons rencontrée.”

— Le Christ est donc plus puissant que vous, puisque sa seule image vous met en fuite? ”

Le diable fut obligé d'en convenir.

“ Portez-vous bien, dit Christophe, puisque le Christ est plus fort que vous, c'est lui que je veux servir.”

Et il se mit aussitôt à sa recherche.

Un vieil ermite qu'il rencontra lui fit connaître les principales vérités de la foi et les principaux points de la morale.

“ Ce roi, lui dit-il, t'imposera des jeûnes fréquents. — Qu'il m'impose autre chose ; je ne veux pas jeûner. — Il te demandera de faire oraison. — Fais oraison ! je ne sais pas ce que c'est, qu'il me commande autre chose. — Eh bien, connais-tu à quelque distance d'ici un fleuve rapide où périssent beaucoup de ceux qui essayent de le traverser? — Je le connais. — Comme tu es de grande taille et très fort, va te fixer près de ce fleuve, tu passeras les voyageurs sur tes épaules, et par ce moyen tu seras agréable au Christ.”

Christophe a'la aussitôt se fixer près du fleuve, se bâtit une cabane, s'arma d'un tronc d'arbre en guise de bâton, et se mit à passer tous les voyageurs qui se présentaient. Il y avait déjà que'que temps qu'il faisait ce rude métier, lorsqu'une nuit il entendit une voix d'enfant qui lui criait : “ Christophe, viens me passer ! ” Il sort à l'instant, regarde et ne voit rien. Il rentre chez lui ; mais à peine rentré la même voix se fait entendre : “ Christophe, viens me passer ! ” Il sort de nouveau et ne voit personne. Il se demandait ce que cela pouvait bien signifier, lorsqu'il est appelé une troisième fois. Sans hésiter, il sort encore et aperçoit un enfant.

Il se muait de son tronc d'arbre, met l'enfant sur ses épaules et entre dans le fleuve. A mesure qu'il avance, le courant devient plus fort et le poids de l'enfant augmente. Au milieu du fleuve le poids est si lourd que Christophe commence à se demander s'il pourra atteindre l'autre rive. Arrivé avec beaucoup de peine et déposant l'enfant :

“ Tu m'as, dit-il, mis dans un grand danger. Tu étais si lourd qu'il me semblait que le monde était sur mes épaules. — Tu ne te trompais pas, Christophe, répondit l'enfant. Non seulement tu avais le monde sur tes épaules, mais encore celui qui a créé le monde. Je suis le Christ au service duquel tu t'es mis. En témoignage de la vérité de ma parole, en entrant chez toi plante ton bâton sur le sable. et demain tu le trouveras fleuri.” Et, ce disant, l'enfant disparut.

En arrivant devant sa cabane, Christophe enfonça son bâton dans le sable, et, le lendemain, en se levant, il le vit tout couvert de fleurs.



LES BONTÉS DE MARIE

COMMENT LA SAINTE VIERGE APPARAÎT À UN SOLITAIRE QUI
DÉSIRAIT BEAUCOUP LA VOIR.

AU temps du grand saint Pacôme, alors que la vie éternelle était la principale préoccupation des chrétiens, un solitaire, dont on ne dit pas le nom, résolut de s'enfoncer si avant dans le désert que personne ne pût troubler sa solitude et le distraire dans ses oraisons. Après avoir cherché longtemps, il finit

par découvrir un lieu à peu près tel qu'il le désirait.

C'était derrière une montagne ; une source, jaillissant d'un rocher, formait un joli petit bassin, et tout autour s'élevaient quatre palmiers couverts de dattes. Il y manquait bien une grotte, mais le rocher, faisant saillie à un endroit, pouvait facilement en tenir lieu. Le solitaire remercia Dieu de sa découverte, et s'installa dans sa nouvelle demeure.

Tout son temps se passait à prier, à chanter des psaumes, à méditer les jours éternels. Une de ses



Notre-Dame et l'ENFANT-JÉSUS soutenu par les Anges,
(Filippo Lippi.)

plus grandes joies était de se représenter le Paradis et ses bienheureux

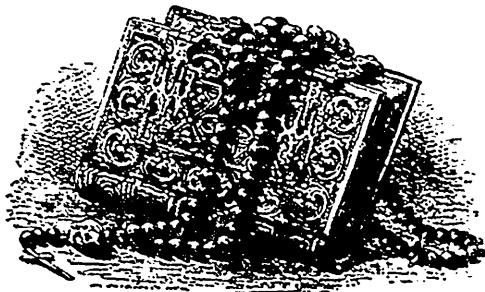
habitants : Dieu, les saints, les anges et surtout la Vierge Mère. " Qu'elle doit être belle ! qu'on doit être heureux de la voir ! " répétait-il nuit et jour. Et se rappelant qu'elle avait quelquefois apparu à des solitaires, il se mit à implorer cette faveur.

Plusieurs mois se passèrent sans que la Vierge se montrât. A l'instigation d'un ange lui apparut et lui annonça qu'il était exaucé, mais cette faveur lui coûterait cher, il perdrait un de ses yeux. Son désir était trop ardent pour qu'il hésitât. " Que je la voie ! que je la voie ! " répondit-il. Et à l'instant même, la Vierge se montra dans toute sa gloire. Douze étoiles formaient sa couronne ; des chœurs d'anges volaient autour d'elle ; les vierges Lucie, Cécile, Agathe, Anastasie et des milliers d'autres formaient sa cour, et la Trinité, seule placée au-dessus d'elle, l'inondait de splendeur et de gloire. La vision dura longtemps, mais les heures passaient sans que le solitaire s'en aperçût.

Revenu à lui, il comprit que l'ange avait dit vrai : il ne voyait plus que d'un œil ; mais la Vierge était si belle, il était si heureux de l'avoir vue, qu'il ne regrettait point son sacrifice.

Huit jours ne s'étaient pas écoulés qu'il fut pris du désir de la revoir ; seulement pouvait-il, sans indiscretion, demander cette nouvelle faveur ? Et puis, s'il perdait l'œil qui lui restait, comment vivre seul dans le désert ? Il passa plusieurs jours à délibérer, mais à la fin le désir l'emporta et il recommença ses prières. Il prie une semaine, un mois, un an, deux ans, rien n'apparaît. Il ne se découragea pas : elle finira par se rendre, pensait-il en lui-même. Et, en effet, la Vierge finit par lui apparaître de nouveau aussi belle que la première fois.

Quand la vision s'évanouit, il s'attendait à une cécité complète. Il se trompait : la Vierge l'avait récompensé de son amour en lui rendant l'œil qu'il avait perdu.



J
s
c
m
L
de
et
en
vi
(
teri
dev



Intention générale du mois de septembre 1898

APPROUVÉ ET BÉNIE PAR NOTRE SAINT-PÈRE LE PAPE.

Les classes ouvrières.

La question ouvrière que l'on a justement appelée "La Question sociale," est à l'ordre du jour des congrès, des académies, des réunions électorales et même de la chaire chrétienne. En la choisissant pour l'intention générale de ce mois, le Souverain Pontife vient de la mettre à l'ordre du jour de la prière.

Disons d'abord quelques mots sur sa nature et sur son état actuel, puis nous indiquerons quelques-uns des moyens les plus efficaces pour venir en aide aux classes ouvrières.

Nous entendons par *ouvriers* tous ceux qui dépendent de leur salaire pour leur subsistance et qui sont obligés de gagner leur vie par le travail de leurs mains, soit au champ, soit à l'atelier, soit dans les manufactures, les mines, etc.

Ceux qui les emploient sont les *maîtres* ou les *patrons*. Patrons et ouvriers forment une société particulière : la société du patron et de l'ouvrier.

Cette société est dans la nature des choses. Elle y est à cause de cette inégalité de conditions et de fortunes que l'on ne pourra jamais faire disparaître du sein de l'humanité. Les uns ont de la fortune soit par héritage, soit comme fruit de leur travail ou de leur industrie, les autres n'en ont pas et doivent offrir leurs services aux riches et leur demander, en retour, de quoi vivre ; les uns ont besoin de se faire servir, les autres doivent servir pour avoir du pain.

Cette société naît d'un commun accord, et ce sont les termes du contrat qui fixent à la fois et les droits et les devoirs respectifs du patron et de l'ouvrier.

En dehors de ce contrat, le patron n'a aucun droit sur l'ouvrier, et l'ouvrier ne doit rien au patron. Tous deux restent soumis, sans doute, aux lois générales de justice et d'humanité, mais les devoirs nouveaux qui les lient en vertu de cette société particulière résultent, comme nous l'avons dit, des termes du contrat.

Aussi cette société est-elle éminemment libre et passagère.

Vous engagez une servante ; elle vous quitte à la fin du mois, c'est son droit ; vous n'en voulez plus et vous la renvoyez, à la fin du mois, c'est encore votre droit.

Plusieurs ouvriers travaillent à votre usine : leur contrat fini, chacun peut refuser de continuer à travailler pour vous ; ils vous quittent tous simultanément : c'est encore leur droit, pourvu qu'ils le fassent pacifiquement. Ils peuvent s'entendre à cet effet, s'y engager les uns les autres par voie de persuasion et de conseil, convenir du jour et de l'heure : c'est encore leur droit. L'ouvrier n'est ni un esclave, ni un serf ; il a fait un marché avec vous, il n'est pas tenu à le renouveler, s'il n'y trouve pas son avantage.

Tels sont les principes sur lesquels repose cette société particulière du patron et de l'ouvrier. Ils sont simples en théorie, mais en pratique !

Pendant de longs siècles, quand les principes religieux dominaient et que les lois de justice et de charité chrétienne formaient la ligne de conduite des patrons et des ouvriers : quand le travail se réduisait à la culture des champs ou à quelques industries locales qui ne demandaient que peu de main-d'œuvre, le patron et l'ouvrier vivaient en paix côte à côte et l'harmonie régnait entre eux ; l'ouvrier était comme de la famille du patron et trouvait en lui un protecteur charitable pour lui-même et les siens. Les vieux serviteurs étaient l'objet des respects et de la vénération de leurs maîtres au foyer desquels ils trouvaient, dans leurs vieux jours, un asile doux et paisible.

Mais que les temps sont changés ! Si l'on trouve encore quelques exemples de cet accord et de cette harmonie

entre patrons et ouvriers, ce ne sont plus guère que des exceptions.

Quelle a été la cause de ce changement ? Léon XIII nous l'a dit dans son admirable Encyclique *Rerum novarum* :

“ La soif d'innovations qui depuis longtemps s'est emparée des sociétés et les tient dans une agitation fiévreuse devait, tôt ou tard, passer des régions de la politique dans la sphère voisine de l'économie sociale. — Et, en effet, ces progrès incessants de l'industrie, ces routes nouvelles que les arts se sont ouvertes, l'altération des rapports entre les ouvriers et les patrons, l'affluence de la richesse dans les mains du petit nombre à côté de l'indigence de la multitude, l'opinion enfin plus grande que les ouvriers ont conçue d'eux-mêmes, et leur union plus compacte, tout cela, sans parler de la corruption des mœurs, a eu pour résultat final un redoutable conflit.....

“ Le dernier siècle a détruit, sans rien leur substituer, les corporations anciennes, qui étaient pour eux (les ouvriers) une protection : tout principe et tout sentiment religieux ont disparu des lois et des institutions publiques, et ainsi, peu à peu, les travailleurs, isolés et sans défense, se sont vus avec le temps livrés à la merci de maîtres inhumains et à la cupidité d'une concurrence effrénée. — Une usure dévorante est venue ajouter encore au mal. Condamnée à plusieurs reprises par le jugement de l'Eglise, elle n'a cessé d'être pratiquée sous une autre forme par des hommes avides de gain, d'une insatiable cupidité. A tout cela il faut ajouter le monopole du travail et des effets de commerce, devenus le partage d'un petit nombre de riches et d'opulents, qui imposent ainsi un joug presque servile à l'infinie multitude des prolétaires.”

Voilà toute la question ; c'est une vraie question de guerre entre deux camps, le camp du maître et le camp de l'ouvrier, c'est la lutte entre le riche et le pauvre. Les travailleurs, les affamés, ceux qui n'ont rien, crient contre les maîtres, les riches, les heureux. Ils souffrent, ils ont faim, puis, si la foi religieuse est absente, ils s'irritent, ils s'exaspèrent et ils se livreraient à tous les excès de leurs mauvais instincts et de leurs passions brutales, si la force ne les contenait.

Le pire est qu'ils sont nourris dans cet esprit de haine par “ des hommes turbulents et astucieux qui cherchent à fomentier des troubles.” Ces meneurs faussent la cons-

cience des multitudes en exagérant encore leurs griefs ; ils les poussent à rien moins qu'à la révolution et au sang ; " c'est la débâcle du peuple lâché, débridé, galopant par les villes et les campagnes où ruissellera le sang des bourgeois, où sera semé l'or des coffres-forts éventrés." C'est par de telles phrases qui remplissent leurs brochures incendiaires, qu'ils trompent le pauvre peuple.

Sans doute, nous n'en sommes pas arrivés là de ce côté de l'Atlantique, mais nous y allons plus vite qu'on ne pense.

Aussi ne faut-il pas s'étonner que l'Eglise, cette mère de l'ouvrier, du pauvre et de tout ce qui souffre, se soit émue de cet état de choses.

Le grand livre de l'Eglise, c'est l'Evangile. L'Evangile ! mais c'est le livre de l'ouvrier ; c'est la parole de JÉSUS de Nazareth, le fils de Joseph le charpentier, le fils de MARIE, la femme de l'ouvrier : une ouvrière elle-même. Dans l'Evangile, je vois Pierre, André, Jacques, Jean, etc., des travailleurs, devenir des apôtres ; je vois Paul, ce raccommodeur de tentes et de voiles de navire, appelé par Dieu à devenir le grand apôtre des nations.

Je trouve dans l'Evangile des béatitudes ; mais les trois quarts d'entre elles sont pour les pauvres, les affligés, les affamés, les petits, les persécutés.

Fidèle à cet esprit, l'Eglise a été de tout temps la cité des pauvres, le soutien des faibles et la providence des indigents. Elle a sans cesse soutenu les droits du peuple contre les grands et les puissants qui voulaient l'opprimer. Elle leur a dit, comme JÉSUS autrefois : " Arrêtez ! N'oubliez pas que ce que vous faites au plus petit du peuple, vous me le faites à moi-même." Elle dit encore avec lui aux multitudes opprimées : " Venez à moi, vous tous qui avez de la peine et qui êtes chargés, et je vous soulagerai." Comme JÉSUS en présence de la foule qui le suivait depuis trois jours sans manger, elle a compassion du peuple qui a faim.

Misereor super turbam.

Ses évêques, ses monastères, ses confréries, ses corpora-

tions ouvrières, venaient sans cesse et efficacement au secours du travailleur et lui assuraient, en même temps qu'une subsistance honnête, la paix et le bonheur dans sa famille.

C'est encore le Pape qui, dans ces dernières années, est venu, par son Encyclique précitée, prendre le parti de l'ouvrier et l'aider dans ses justes revendications contre les exactions des capitalistes et des puissantes sociétés industrielles.

.

Mais où trouver la vraie solution de cette question sociale? Dans la loi religieuse. C'est dans l'observance de cette loi qu'est le salut de l'ouvrier et de la société tout entière. Si l'avenir est menaçant, c'est qu'on s'est écarté d'elle. Sans la religion que peut-on faire de stable? la philosophie avec ses théories est impuissante contre le jeu des passions humaines, contre l'entraînement de l'égoïsme, contre l'exploitation du pauvre par le riche.

"Quand l'Évangile eut rayonné dans le monde, dit Léon XIII, quand les peuples eurent appris le grand mystère de l'incarnation du Verbe et de la rédemption des hommes, la vie de JÉSUS-CHRIST, Dieu et homme, envahit les sociétés et les imprégna tout entières de sa foi, de ses maximes et de ses lois. C'est pourquoi, si la société humaine doit être guérie, elle ne le sera que par le retour à la vie et aux institutions du christianisme. A qui veut régénérer une société quelconque en décadence, on prescrit avec raison de la ramener à ses origines. Car la perfection de toute société consiste à poursuivre et à atteindre la fin en vue de laquelle elle a été fondée; de sorte que tous les mouvements et tous les actes de la vie sociale naissent du même principe d'où est née la société. Aussi, s'écarter de la fin, c'est aller à la mort; y revenir c'est reprendre la vie. Et ce que nous disons du corps social tout entier, s'applique également à cette classe de citoyens qui vivent de leur travail et qui forment la très grande majorité."

"Un État politique, écrivait Chateaubriand, où des individus ont des millions, tandis que d'autres individus meurent de faim, ne peut subsister, quand la foi n'est plus là avec ses espérances hors de ce monde, pour expliquer le sacrifice....."

Nous ne pouvons résister à la tentation de citer à ce sujet une belle page d'un écrivain, qui, certes, ne fut pas un dévot. Voici ce que Victor Hugo écrivait :

“ Quoi que vous fassiez, le sort de la foule, de la multitude, de la majorité, sera toujours relativement pauvre, et malheureux, et triste. A elle le dur travail, les fardeaux à pousser, les fardeaux à traîner, les fardeaux à porter

“ Examinez cette balance : toutes les jouissances dans le plateau du riche, toutes les misères dans le plateau du pauvre. Les deux parts ne sont-elles pas inégales ? La balance ne doit-elle pas nécessairement pencher ?

“ Et maintenant dans le lot du pauvre, dans le plateau des misères, jetez la certitude d'un avenir céleste, jetez l'aspiration au bonheur éternel, jetez le paradis, contre-poids magnifique ! Vous rétablissez l'équilibre. C'est ce que savait JÉSUS, qui en savait plus que Voltaire. Donnez au peuple qui travaille et qui souffre, donnez au peuple, pour qui ce monde est si mauvais, la croyance à un monde meilleur fait pour lui. Il sera tranquille, il sera patient. La patience est faite d'espérance. Donc,ensemencez les villages d'Evangelies.”

Mais pour que les principes religieux puissent sauver le monde ébranlé par les secousses de la question ouvrière, il faut les faire pénétrer au sein des masses, il faut les prêcher, il faut surtout les pratiquer. Ce n'est pas seulement au prêtre que ce devoir incombe ; mais aussi aux maîtres et aux patrons. “ Si quelqu'un, dit saint Paul, vit sans se soucier des siens et surtout de ses domestiques, il a renié la foi, il est pire qu'un infidèle.” Il faut donc que le patron s'occupe non seulement du corps, mais aussi de l'âme de ses ouvriers.

“ Le christianisme, dit l'Encyclique, prescrit qu'il soit tenu compte des intérêts spirituels de l'ouvrier et du bien de son âme. Aux maîtres il revient de veiller qu'il y soit donné pleine satisfaction ; que l'ouvrier ne soit pas livré à la séduction et aux sollicitations corruptrices ; que rien ne vienne affaiblir en lui l'esprit de famille, ni les habitudes d'économie..... ”

La loi religieuse, en effet, est faite pour le maître comme pour le serviteur. La loi de la patience et du sacrifice s'adresse à toute l'humanité déchue. Dieu a dit à Adam

et, en lui, à tous les hommes : " Maudite soit la terre dans ton travail . . . C'est dans le travail que tu mangeras de ses fruits, durant tous les jours de ta vie ; tu te nourriras de pain à la sueur de ton front jusqu'à ce que tu retournes à cette terre dont tu as été tiré." (Gen. III, 17.)

La loi religieuse enseigne encore que tous les hommes sont frères en JÉSUS-CHRIST et destinés à jouir du même bonheur dans le ciel. Il faut donc qu'ils se traitent en frères.

" Quant aux riches et aux patrons, dit Léon XIII, ils ne doivent pas traiter l'ouvrier en esclave ; il est juste qu'ils respectent en lui la dignité de l'homme, relevée encore par celle du chrétien. Le travail du corps, au témoignage commun de la raison et de la philosophie chrétienne, loin d'être un sujet de honte, fait honneur à l'homme, parce qu'il lui fournit un noble moyen de sustenter sa vie. Ce qui est honteux et inhumain, c'est d'user de l'homme comme d'un vil instrument de lucre, de ne l'estimer qu'en proportion de la vigueur de ses bras."

La loi religieuse demande que nous nous aimions les uns les autres, et que nous prouvions cet amour par nos œuvres. Le patron doit donc aimer ses ouvriers. " Le mal qui nous travaille, écrivait Jules Simon, est de ceux qu'on ne peut guérir qu'en y mettant tout son cœur." C'est le cœur qui doit relier le riche au pauvre, le patron à l'ouvrier. Le patron est en haut, l'ouvrier en bas : que l'amour se mette entre les deux, qu'il aille de l'un à l'autre et les unisse en étendant ses bras bienveillants.

Quand le patron se met en rapport avec l'ouvrier pour lui demander son travail, pour en fixer les conditions et, plus tard, pour le payer, il ne suffit pas qu'il soit juste — c'est là un stricte devoir — mais il doit être bon. Il doit être bon et compatissant ; il doit se souvenir des sueurs de l'ouvrier, de ses fatigues, des longues heures, des longs jours, des longues années qu'il doit passer au milieu d'un travail pénible, dur et monotone. Il doit se rappeler qu'il lui est défendu " d'imposer à ses subordonnés un travail au-dessus de leurs forces ou en désaccord avec leur âge ou leur sexe ; "

qu'il n'oublie pas non plus " qu'exploiter la pauvreté et la misère, et spéculer sur l'indigence sont chose que réprouvent également les lois divines et humaines ; que ce serait un crime qui crierait vengeance au ciel, s'il venait à frustrer quelqu'un du prix de ses labeurs : *Voilà que le salaire que vous avez dérobé par fraude à vos ouvriers crie contre vous, et que leur clameur est montée jusqu'aux oreilles du Dieu des armées* (Jac. V, 4)."

Le patron doit surtout être bon pour l'ouvrier quand la crise ou le chômage l'a réduit, lui et sa famille, à l'état de détresse. Qu'il ne dise pas que cela le ruinerait ; qu'il examine plutôt son budget de dépenses, et il y trouvera sans doute à retrancher en faveur de l'indigent.

Soyez bon, ô maître ; descendez jusqu'à votre serviteur, allez le voir chez lui, dites-lui des paroles d'encouragement ; saluez-le quand vous le rencontrerez. Que de telles marques de bienveillance, qui coûtent si peu, font de bien au cœur ulcéré, à l'âme abattue et découragée ! Qu'elles sont propres à attirer l'amour, à faire naître le dévouement !

Que les patrons soient donc chrétiens et qu'ils agissent en vrais chrétiens, et la première moitié du travail de réconciliation sera accomplie.

* * *

Mais il faut aussi enseigner aux ouvriers à agir eux-mêmes en hommes et en chrétiens.

Leur premier devoir est de prendre en patience leur condition.

" Il est impossible, dit le Pape, que dans la société civile, tout le monde soit élevé au même niveau. Sans doute, c'est là ce que poursuivent les *socialistes* ; mais contre la nature tous les efforts sont vains. C'est elle, en effet, qui a disposé parmi les hommes les différences aussi multiples que profondes : les différences d'intelligence, de talent, d'habileté, de santé, de force ; différences nécessaires, d'où naît spontanément l'inégalité des conditions. Cette inégalité, d'ailleurs, tourne au profit de tous, de la société comme des individus : car la vie sociale requiert un organisme très varié et des fonctions fort diverses ; et ce qui porte précisément les hommes à se partager ces fonctions, c'est surtout la différence de leurs conditions respectives.

“ Pour ce qui regarde le travail en particulier, l'homme, dans l'état même d'innocence, n'était pas destiné à vivre dans l'oisiveté ; mais ce que la volonté eût embrassé librement comme un exercice agréable, la nécessité y a ajouté, après le péché, le sentiment de la douleur, et l'a imposé comme expiation....”

L'ouvrier doit aussi, de son côté, pratiquer la justice :

“ Il doit fournir intégralement et fidèlement tout le travail auquel il s'est engagé par contrat libre et conforme à l'équité, il ne doit point léser son patron, ni dans ses biens, ni dans sa personne ; ses revendications mêmes doivent être exemptes de violences et ne jamais revêtir la forme de séditions ; il doit fuir les hommes pervers qui, dans des discours artificieux, lui suggèrent des espérances exagérées et lui font de grandes promesses, qui n'aboutissent qu'à de stériles regrets et à la ruine des fortunes....”

Il doit s'efforcer de mener une vie frugale et de “ suppléer par l'économie à la modicité du revenu, loin de ces vices qui consomment non seulement les petites, mais les plus grandes fortunes et dissipent les plus gros patrimoines....”

Il doit encore s'appliquer à “ être parcimonieux et à faire en sorte, par de prudentes épargnes, de se ménager un petit superflu, qui lui permette de parvenir, un jour, à l'acquisition d'un modeste patrimoine.”

Enfin, que les ouvriers ne négligent pas de tirer profit des “ sociétés de secours mutuels et des institutions diverses qui, dues à l'initiative privée, ont pour but de les secourir, ainsi que leurs veuves et leurs orphelins, en cas de mort, d'accidents ou d'infirmités.” Mais qu'ils sachent choisir parmi elles celles qui offrent plus de sécurité pour leur foi et la morale. “ Que servirait à l'artisan d'avoir trouvé l'abondance matérielle, si la disette d'aliments spirituels mettait en péril le salut de son âme !”

Et c'est ici surtout que le zèle de nos Associés pourra s'exercer, d'abord par la prière et aussi par toutes les œuvres que les hommes de foi ont fondées pour venir en aide aux classes ouvrières. Les œuvres ne manquent pas d'ordinaire, surtout dans les grandes villes ; ce qui manque, ce sont les cœurs vaillants, constants, désintéressés, dévoués, chrétiens, en un mot, pour faire prospérer ces œuvres.

Qu'on s'y jette donc sans calculer et JÉSUS, qui a été

ouvrier, qui a vécu toute sa vie parmi les hommes aux mains calleuses, donnera en récompense les trésors de son Cœur.

Prière quotidienne durant ce mois

Divin Cœur de JÉSUS, je vous offre, par le Cœur immaculé de MARIE, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses, et à toutes les intentions pour lesquelles vous vous immolez continuellement sur l'autel.

Je vous les offre, en particulier, pour que le véritable esprit chrétien anime les rapports entre les patrons et les ouvriers. Ainsi soit-il.

Résolution apostolique : Prier et se dévouer pour les œuvres ouvrières.

NECROLOGIE

Nous recommandons aux prières de nos lecteurs les défunts suivants :

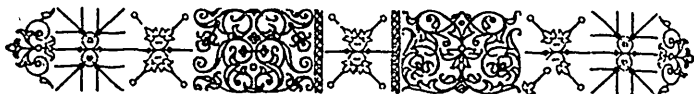
Toronto : Sa Grandeur Mgr John WALSH, archevêque de Toronto. *Trois-Rivières* : Sa Grandeur Mgr Louis-François Lafèche, évêque de Trois-Rivières. *Boucherville* : Mme Alexandre Robert, présidente de la Ligue. *Burlington* : Mme Julie Cabana, M. Jules R. Desjardins, trésorier de la Ligue. *Champion* : Mme Philomène Duhaime. *Côteau-du-Lac* : M. Octave Ferrand. *Lachute* : M. Félix Carrières. *L'Islet* : M. P. A. E. Cassegrain, Mme Vve Edouard Poitras. *Montréal* : Mme John Boyce, Mme Marie-Anne-Charlotte Armstrong, née Olivier ; Hector Séguin, élève du Collège Sainte-Marie ; M. Arthur Hamel. *Napierville* : Mme Jean-Baptiste Hall, M. J. B. Filion. *Oka* : Rév. Jean-André Cuq, P. S. S. *Rivière-au-Canard* : Mme Dolphis Girard, M. Albert Meloche. *Saint-Bonaventure* : Mme Guillaume Babin. *Saint-Eugène de l'Islet* : Mme Cléophas Gendreau, M. Edouard Normand. *Saint-Eustache* : Melle Marie Rose de Lima Beauchamp. *Saint-Henri de Montréal* : Victorine Pinsonneault, zélatrice. *Saint-Joseph, Beauce* : M. Jules Taschereau, M. D., décédé à Montréal. *Sainte-Marie-Salomée* : M. Jean-Louis Richard. *Saint-Roch de Québec* : Mmes Barthélemy Faguy, Joseph Picard, Edmond Fiset, J. B. Ginchereau, MM. Octave Pouliot, Narcisse Poulin. *Saint-Simon* : M. Eugène Bernier. *Saint-Ubald* : Melle Rose-Anna Marcotte. *Saint-Vincent de Paul* : M. Joseph Bézinet, Mme Charles Mayer, M. A. D. Gravel. *Ville Saint-Paul* : Mlle Louisa Dunn. *Windsor, O.* : Mme Archange Marantelle. *Ancienne Lovette* : Mme Eugène Delisle, Mlle Rose-Anna Paquet, Mlle Délia Allard. *Buckingham* : M. Jean Blais. *Saint-Jésôme* : M. Louis Charbonneau. *Bonaventure-Est* : Mme Simon Poirier. *Saint-Jean d'Iberville* : Mme Marie-Louise Chagnon.

LA VIERGE DANS L'ART CHRÉTIEN



LA VIERGE AUX ROCHERS

(Léonard de Vinci.)



UNE PETITE FILLE APÔTRE



N 1879, le soin des malades de l'hôpital militaire de X... était confié, comme il l'est encore aujourd'hui, aux Sœurs de Charité. La maison attenante à l'hospice se trouvait alors habitée par une jeune veuve, Madame Verdier, et son enfant unique, une fillette de quatre ans, nommée Céline. Cette dernière devant jouer un rôle important dans cette histoire, nous allons esquisser rapidement son portrait :

C'était une ravissante enfant blonde, dont la candeur et la piété naissante faisaient rêver aux aubes du Paradis. De ses grands yeux bleus se dégageait un charme infini. Son visage, encadré dans une abondante chevelure, était d'un blanc mât qui ajoutait encore à la douce expression de ses traits. Son petit corps, mince et fluët, indiquait une santé délicate. Malgré son jeune âge, elle paraissait réfléchie, et qui l'eût surprise en prière ou attentive aux pieuses leçons de sa mère eût songé à la Vierge-Enfant se formant dès ses plus tendres années, sous les yeux de sainte Anne, à la pratique de célestes vertus, dont elle devait être un jour le plus parfait modèle. Cette raison précoce, cette maturité d'esprit extraordinaire dans une enfant si jeune ne l'empêchaient pas d'être enjouée et aimable à l'occasion, et de charmer par sa gentillesse et ses vives réparties les personnes qui l'approchaient.

Le jardin de la maison occupé par madame Verdier et sa fille n'était séparé de celui de l'hospice que par un mur très bas, construit à hauteur d'appui, ce qui permettait à la petite Céline de voisiner avec les religieuses, et même avec les militaires convalescents qui venaient demander au soleil un peu de sa chaleur bienfaisante pour ranimer leurs membres engourdis par la maladie.

Un des plaisirs favoris de l'enfant était de jouer à la balle. Comme elle était heureuse quand un soldat ou une sœur, répondant à ses avances, acceptait de faire une partie avec elle ! Quelle joie bruyante en lançant et en rattrapant la balle qu'on lui renvoyait par dessus le mur ! C'étaient des cris, des exclamations, des éclats de rire sans fin, auxquels prenaient part, presque malgré eux, les sœurs et les malades qui assistaient à ces jeux.

Parmi les militaires qui assistaient et se prêtaient ainsi aux caprices de la chère petite, il y en avait un surtout qu'elle préférait à tous les autres, parce que mieux rétabli et plus robuste que ses compagnons, il se montrait toujours disposé à accepter la partie qu'elle lui propo-

sait, y apportait plus d'entrain et semblait y prendre plus de plaisir. Tous les jours ils jouaient ensemble, se disputant avec acharnement la partie... que le brave garçon laissait toujours gagner à la fillette, si bien qu'en peu de temps ils devinrent une paire d'amis. Aussi, quand la petite Céline avait parlé de son soldat, elle avait tout dit. Après Dieu qu'on lui avait appris à aimer par-dessus tout, et sa mère, c'était sa grande affection ici-bas.—Quelle ne fut donc pas sa douleur quand, un jour, elle ne le vit pas paraître et se trouva seule au rendez-vous accoutumé ! En vain elle attendit, en vain elle l'appela de toutes ses forces. Comme un fait exprès, les autres militaires, trop éloignés du mur sur lequel elle s'appuyait en ce moment, pour qu'elle pût leur demander une explication, n'eurent pas l'air de faire attention à elle, et personne ne lui répondit. Que signifiait cette absence de son cher soldat ? Était-il retombé malade ? L'avait-elle fâché sans le vouloir?... La pauvre petite se perdait dans des conjectures toutes plus improbables les unes que les autres, et, ne pouvant surmonter son chagrin, elle pleurait à chaudes larmes.

Voici ce qui était arrivé : le jeune soldat, revenu à la santé, avait reçu l'ordre de rejoindre son régiment. Comprenant que son départ causerait une grande peine à sa petite amie, il était parti le matin même, sans la prévenir et sans lui dire adieu. Pour la même raison, les bonnes religieuses et les autres militaires ne se sentaient pas le courage de lui apprendre cette triste nouvelle, voilà pourquoi ils se tenaient à l'écart et feignaient de ne pas entendre ses cris. Cependant la petite Céline attendait toujours, plongeant son regard dans tous les coins du jardin, fouillant toutes les allées, s'efforçant de percer tous les massifs, examinant tous les groupes et tous les malades les uns après les autres, afin de découvrir celui dont l'absence lui tenait tant à cœur. Mais tous ses efforts furent inutiles, le soldat ne reparut pas, et la fillette, désespérée, redoubla ses sanglots.

C'est alors qu'une religieuse qui passait, touchée de sa peine, lui avoua la vérité, et lui apprit que son ami était parti pour toujours. A cette nouvelle inattendue, elle eut comme un saisissement, une pâleur mortelle se répandit sur ses traits, et sa douleur allait éclater quand, soudain, son attention fut attirée par la présence d'un jeune soldat qui venait de s'arrêter et de s'asseoir en face d'elle, sur un banc placé au pied d'un arbre.

Le pauvre garçon pleurait. Il n'en fallait pas davantage pour faire diversion au gros chagrin qui accablait tout à l'heure la fillette. Son petit cœur compatissant s'émut tout à coup à la vue des larmes du militaire. Alors oubliant sa douleur au spectacle de celle qu'elle avait sous les yeux, elle dit au jeune homme :

— Ne pleure donc pas, mon petit soldat. Viens plutôt jouer à la

balle avec moi. Tu remplaceras mon camarade qui m'a laissée sans me dire adieu. Moi aussi, va, j'ai bien du chagrin.... viens donc jouer, nous nous consolerons tous les deux.

Mais le malade, qui se mourait de la poitrine, était trop triste pour répondre à l'invitation de l'aimable enfant. Il se contenta de la remercier et de lui faire entendre que le mauvais état de sa santé ne lui permettait pas de prendre part à ses jeux.

Notre petite Céline ne se découragea pas. Le lendemain elle pria Sœur Marie-Joseph, qui ne savait rien lui refuser, de la passer dans le jardin de l'hospice pour qu'elle pût consoler le jeune militaire qu'elle apercevait plongé encore dans ses tristes réflexions. La bonne religieuse se prêta au caprice de l'enfant, en lui expliquant la cause de la désolation du malheureux jeune homme.

— Ce soldat, lui dit-elle, est très malade de la poitrine, il ne guérira pas ; il le sait, c'est ce qui le désespère. Puis la sœur ajouta : Prie bien le petit JÉSUS, afin qu'il se convertisse, car il ne veut pas entendre parler de se confesser, et tu sais, s'il mourait ainsi, il irait dans l'enfer.

A ces paroles, la chère petite se sentit prise d'une grande compassion pour le malade. Elle courut à lui, lui prit les mains, l'accabla de caresses, et essaya de mille façons de dissiper son chagrin et d'attirer le sourire sur ses lèvres. Elle ne put y réussir ce jour-là. Ce que voyant, elle lui dit :

— Sois tranquille, je reviendrai te voir et je t'apporterai quelque chose. Il faudra bien que tu joues avec moi, comme l'autre qui est parti, et je t'aimerai bien aussi, va.

L'infortuné lui répéta ce qu'il lui avait déjà dit, qu'il était trop souffrant pour jouer, mais qu'il serait bien heureux quand même de la revoir, et qu'elle lui ferait toujours plaisir en venant causer avec lui.

Le lendemain, qui était un dimanche, Céline avait reçu d'une dame de la ville, amie de sa mère, un sac de bonbons. Elle n'eut garde d'y toucher, les conservant précieusement pour le pauvre poitrinaire auquel elle se faisait une fête de les offrir. Elle songeait déjà au bon sourire du soldat à la vue des sucreries qu'elle lui destinait, s'imaginant qu'il en est des militaires comme des enfants dont un rien suffit souvent à apaiser les douleurs et à ramener la joie un instant envolée. Ce jour-là, son nouvel ami, s'étant trouvé plus malade, avait gardé le lit et n'avait pas paru dans le jardin, au grand désappointement de la chère petite. Rencontrant alors Sœur Marie-Joseph, elle se fit conduire dans la salle des malades auxquels elle distribua une partie de ses bonbons. Puis, quand elle fut arrivée au lit de son protégé, elle lui dit tout bas :

— Tiens, mon petit soldat, tout le reste est pour toi. Tu vois que

je t'ai gardé la meilleure part, parce que je t'aime plus que les autres. Mange bien vite, et tu seras bientôt guéri.

Malgré lui, le militaire se prit à sourire à ce naïf langage de l'enfant, ce qui rendit celle-ci bien heureuse et la dédommagea amplement du sacrifice qu'elle venait d'accomplir en distribuant jusqu'au dernier les bouillons qu'elle avait apportés. Alors, s'installant auprès du malade, elle se mit à causer avec lui, lui demandant son nom, l'interrogeant sur sa famille, s'étonnant que sa mère ne vînt pas le voir et lui prodiguer ses soins. C'est ainsi qu'elle apprit que le malheureux se nommait Martial Pellegrin, qu'il était orphelin, qu'il n'avait jamais connu sa mère et que personne au monde ne s'intéressait à lui.

— Si, si, interrompit vivement la petite visiteuse, en lui prenant la main, je sais quelqu'un qui t'aime bien et qui t'aimera davantage encore si tu veux lui accorder quelque chose qui lui ferait bien plaisir.

— Que puis-je faire pour toi, ma pauvre petite? interrogea le malade en regardant affectueusement l'enfant.

— Une chose qui me causerait une grande joie et qui te ferait du bien.

— Laquelle?

— Recevoir le petit JÉSUS dans ton cœur.

Étonné de cette demande à laquelle il ne s'attendait pas, le soldat ne sut d'abord que répondre. Puis, se remettant, il dit en souriant : j'aimerais mieux que tu me demandes autre chose.

— Pourquoi?

— Parce que cela, je ne peux pas te l'accorder.

— Pourquoi ne peux-tu pas?

Le soldat souriait toujours, mais l'insistance de l'enfant commençait à l'embarrasser.

— Pourquoi? pourquoi? répondit-il comme se parlant à lui-même, et non sans hésitation, parce que je ne veux pas. Et s'imaginant avoir déconcerté sa petite interlocutrice par cette réponse, il ajouta : Voyons, demande-moi autre chose.

Mais il avait compté sans l'obstination naturelle aux enfants de cet âge.

— Mon pauvre petit soldat, reprit tristement la mignonne visiteuse, ou voit que tu n'as plus de mère.

— Ma mère n'aurait rien à voir à cela.

— Si tu avais une petite mère comme la mienne, tu ne refuserais pas de recevoir le bon JÉSUS dans ton cœur, parce qu'elle t'aurait appris à le prier, à l'aimer, à t'unir à lui. Oh! que je te trouve malheureux, mon cher petit soldat, de ne pas savoir ces choses-là!

Et en disant ces mots, la pauvre petite avait des larmes dans la voix.

— Que veux-tu que me fasse ton petit JÉSUS? reprit le militaire, d'un ton qu'il s'efforçait de rendre indifférent.

— Il te guérirait peut-être.

Ici le soldat fit un geste énergique de dénégation. L'enfant n'eut pas l'air de le remarquer et poursuivit :

— Vois ma petite mère, elle n'est jamais malade comme toi, parce qu'elle le reçoit souvent dans son cœur. Et moi, quand je serai grande, je le recevrai souvent aussi. Et en disant ces mots, elle levait ses grands yeux bleus vers le ciel, et je ne sais quoi de céleste illuminait ses traits.

Le malade en fut frappé et ne répondit pas, se sentant plus ému, sans doute, qu'il ne voulait le laisser paraître. En ce moment, une religieuse s'approcha et dit à l'enfant qu'elle devait quitter la salle parce que le major allait venir faire sa visite. Alors Céline prit congé du malade, mais en s'en allant, elle lui dit tout bas : Je vais bien prier le petit JÉSUS, afin que tu te décides à le recevoir. Je reviendrai, et j'espère que tu seras mieux disposé une autre fois. Elle lui tendit la main, qu'il pressa longtemps dans les siennes. Lorsqu'elle fut à la porte, elle se retourna et lui fit de la tête un petit signe d'amitié qui acheva de lui gagner le cœur du jeune garçon.

En sortant de l'hospice, la petite visiteuse, qui voulait mettre toutes les chances de son côté, et obtenir à tout prix la conversion de son ami, se rendit à l'église, et là, se prosternant devant l'autel de la sainte Vierge, elle lui dit tout haut, craignant sans doute que cette bonne Mère ne l'entendît pas : Je vous en prie, ma bonne sainte Vierge, faites-moi la grâce que mon cher petit soldat reçoive, avant de mourir, le bon JÉSUS dans son cœur ! Puis, élevant ses petits bras vers l'image de MARIE, elle ajouta plus bas : Et si c'est possible, faites qu'il ne meurt pas encore, conservez-le pour moi !

Après cette naïve prière, elle s'en alla plus tranquille, persuadée qu'elle allait être exaucée, et que son cher soldat consentirait à se réconcilier avec Dieu, et que peut-être il reviendrait à la santé.

Quelle amère déception pour elle, quand le jour suivant, elle trouva l'infortuné plus mal disposé et plus malade que la veille. Pourtant, elle ne perdit pas courage. Un mois durant, ce fut entre elle et le malheureux poitrinaire un combat continu où l'un et l'autre montraient une égale ténacité.

— Oh ! il faudra bien que tu te décides ! lui dit-elle un jour. La bonne Vierge est plus forte que toi, et je vais tant lui demander qu'elle ne pourra pas me refuser.

Et comme le soldat souriait en la voyant si opiniâtre et si obstinée dans son idée :

— Ris, ris, tant que tu voudras, lui dit-elle, d'un petit air menaçant, il faudra bien que tu en passes par là !

A partir de ce jour, elle n'eut plus qu'un but, qu'une pensée : arr-

ver à ses fins et triompher de l'indifférence du jeune homme. Pour cela, tous les moyens lui étaient bons. Tout l'argent qu'elle pouvait avoir, c'est-à-dire les quelques sous qu'on lui donnait de loin en loin pour acheter un gâteau ou des marrons, elle les mettait de côté, afin de pouvoir chaque semaine faire brûler un cierge devant la sainte Vierge. Elle tenait à porter elle-même ce cierge à l'église, à l'allumer et à le mettre le plus près possible de la statue de MARIE, et pendant qu'il brûlait, elle répétait à satiété sa prière habituelle : Je vous en prie, *M.A* bonne sainte Vierge, faites-moi la grâce que mon petit soldat reçoive, avant de mourir, le bon JÉSUS dans son cœur !

Plaine de confiance en MARIE, elle s'imaginait chaque fois qu'elle était exaucée, et se rendait en toute hâte à l'hospice où la bonne Sœur Marie-Joseph savait toujours lui ménager une entrevue avec son soldat. Mais chaque fois aussi elle était déçue dans son espérance, et le militaire, poussé à bout, finissait par lui dire :

— Tu m'ennuies ; tu me demandes toujours cela, et tu sais que je ne veux pas en entendre parler.

— Eh ! bien ! moi, je t'en parlerai toujours, toujours, jusqu'à ce que tu te sois confessé, et j'espère que ce sera bientôt, car je vais tant prier et tant faire brûler de cierges que tu ne pourras plus résister.

Et en effet, la fillette ne se lassait pas. Elle prodiguait ses supplications et ses cierges, et n'avait à la bouche que le nom du pauvre poitrinaire pour lequel elle sollicitait toutes les personnes de sa connaissance.

Une dame lui apporta un jour pour lui des gâteaux, des fruits et une bouteille de vin vieux. Quelle joie pour la petite Céline de pouvoir offrir tout cela à son cher malade ! Avec quelle vive reconnaissance le pauvre garçon reçut toutes ces marques d'affection de la part de sa petite amie ! Aussi s'était-il singulièrement attaché à elle et souriait-il doucement, malgré ses souffrances, dès qu'il l'apercevait. Demeurait-elle une seule journée, ce qui était rare, sans le venir voir, il se désolait et pleurait comme un enfant, tant il s'était fait une douce habitude des visites et des cajoleries de la chère petite, le seul être au monde qui se fût intéressé à lui et lui eût donné des marques de sincère amitié. L'enfant profitait habilement de l'empire qu'elle exerçait sur le cœur du pauvre malade pour le sermonner et l'exhorter à se convertir. Malgré les refus réitérés du militaire, elle ne se laissait pas décourager et espérait toujours. Les bonnes religieuses, au contraire, avaient perdu tout espoir de ce côté. Elles avaient fait tant de neuvaines à Notre-Dame de Lourdes, de Lorette, des Victoires et toujours sans succès, qu'elles avaient fini par ne plus compter sur la conversion du malheureux soldat qui disait à qui voulait l'entendre que personne, ni prêtre ni religieux, ni nonne ni dévote, ne le déciderait

à se confesser. Cependant, depuis que notre petite Céline avait fait la connaissance de Martial Pellegrin, jamais elle ne s'était rebu-tée, trouvant dans sa foi en Dieu, sa confiance en MARIE, sa réelle affection pour le malade, des motifs d'espérer et de persévérer dans son apostolat. On était au 18 mars de l'année 1880, veille de la fête de saint Joseph. La chère petite reçut dans la journée deux nouvelles bouteilles de vin vieux pour son soldat, elle y ajouta quelques gâteaux et se rendit en toute hâte dans le jardin. Elle se hissa de l'autre côté du mur et demanda à Sœur Marie-Joseph d'être conduite auprès du malade. Il faisait presque nuit lorsqu'elle entra dans la salle. Elle se sentait plus forte et plus courageuse encore que d'habitude. Quelque chose lui disait qu'elle allait enfin triompher de la résistance du pauvre incrédule.

— Tiens, mon petit soldat, lui dit-elle, en s'approchant de son lit. Vois comme saint Joseph est bon et comme il t'aime! C'est lui qui t'envoie tout cela pour sa fête. En disant ces mots, elle montrait au malade les deux bouteilles de vin vieux, une belle orange et les gâteaux qu'elle avait apportés. Puis elle poursuivit : Bois et mange, cela te fera du bien. Et sur un ton plus sérieux, elle ajouta : Mais je t'en supplie, prie bien saint Joseph, tout en le remerciant de sa bonté, d'éclairer ton cœur. Demande-lui ce que tu dois faire pour lui témoigner ta reconnaissance. Je suis sûre qu'il te le dira cette nuit. Je vais le prier de mon côté. Je lui demanderai qu'il te fasse connaître sa volonté, et demain, quand je reviendrai, tu me raconteras ce qu'il t'aura dit.

Cette fois, le soldat ne rit pas à ce langage enfantin. Très ému, au contraire, en se voyant l'objet de tant de bonté de la part de cette chère petite, il lui dit :

— Eh bien ! ma petite Céline, puisque tu le veux absolument, je vais essayer de prier ton saint Joseph, afin qu'il m'inspire. S'il me dit quelque chose cette nuit, demain à trois heures, j'irai t'en faire part dans le jardin.

On peut penser avec quelle ferveur la chère enfant fit sa prière ce soir-là et quelles ardentes supplications elle adressa à saint Joseph en faveur de son protégé.

Le lendemain, longtemps avant l'heure fixée, on vint l'avertir que son soldat l'attendait. Cette avance lui sembla de bon augure, et ce fut avec une véritable explosion de joie qu'elle courut au rendez-vous.

Le malade était assis sur son banc, entouré de ses camarades qui l'avaient aidé à arriver jusque-là, car il était si faible qu'il lui eût été impossible de s'y rendre seul. Quand il aperçut sa petite amie, il essaya de se relever, mais ses forces trahirent sa volonté. En quelques secondes, Céline fut à ses côtés. Alors le malade lui dit :

— Toute la nuit je n'ai songé qu'à ce que tu me demandes depuis si longtemps. Comme je te l'avais promis, j'ai invoqué saint Joseph, et saint Joseph a fait luire la lumière dans mon âme. Demain, je me confesserai, et je recevrai le bon Dieu dans mon âme. Voilà ce que j'avais à te dire, mon petit ange chéri. Es-tu contente ?

Pour toute réponse, la chère petite, suffoquée par le bonheur et l'émotion, se jeta dans ses bras et l'embrassa avec effusion, ce qu'elle n'avait jamais fait jusque-là. Puis, quand elle put parler :

— Oh ! que je suis heureuse ! s'écria-t-elle ; je vais dire cela à petite mère et elle viendra recevoir le petit JÉSUS avec toi.

La nouvelle de cette conversion inattendue se répandit rapidement parmi le personnel de l'hôpital. Les bonnes religieuses n'en revenaient pas, et les malades étaient plus étonnés encore.

Quand le pauvre poitrinaire eut regagné son lit, il fit venir autour de lui tous les militaires à peu près valides qui se trouvaient à l'hospice et leur tint ce langage :

— Mes amis, vous le savez, j'avais juré que je ne me confesserais jamais, que personne au monde ne me ferait revenir sur cette résolution et que je mourrais en libre penseur. Eh bien ! je suis à la veille de manquer à ce serment stupide. Tel que vous me voyez, je suis revenu à d'autres idées, un changement complet s'est opéré en moi, et j'ai à vous le dire, c'est que je ne suis plus le même homme, que je suis résolu à me confesser. Si vous me demandez quelle est la cause de ce changement, je vous répondrai que je n'en sais rien. Tout ce que je puis dire, c'est que je ne suis plus le même homme, que je sens en moi-même le besoin de me réconcilier avec Dieu, et que c'est une enfant qui, par ses conseils et ses prières, a opéré en moi cette heureuse transformation. Vous penserez de moi ce que vous voudrez, mais je tenais à vous faire cette déclaration, afin de réparer autant que possible tout le mal que j'ai pu causer par mes paroles impies et l'exemple de mon incrédulité.

Tous ces braves gens étaient émus en entendant parler ainsi leur camarade, et plus d'un sentait les larmes le gagner.

— Tu n'iras pas tout seul à confesse, dit alors un des militaires présents, car je t'accompagnerai.

— Moi aussi ! fit un second.

— Moi de même ! ajouta un troisième.

Et tous les autres à la fois lui firent la même réponse. Tous avaient été témoins des bontés, des soins assidus, des efforts constants de la petite Céline auprès du poitrinaire, et remués jusqu'au fonds de l'âme par l'apostolat d'une enfant si jeune et si admirablement persévérante, ils cédaient à la grâce divine dont ils s'étaient sentis pénétrés à la vue de son zèle et de son ardente charité.

Sur le premier moment, M. l'aumonier de l'hospice, appelé en toute hâte par les religieuses, ne pouvait en croire ses oreilles quand on lui raconta la merveille qui venait de s'accomplir par l'intermédiaire de cette humble enfant. Mais il dut bientôt se rendre à l'évidence, quand les braves soldats lui firent demander l'heure à laquelle il pourrait les entendre en confession.

Pour les éprouver, le digne homme les renvoya à quelques jours. Comme ils persévéraient tous dans leur résolution, il fut décidé — Pâques tombant, cette année-là, le 25 mars — que la communion pascale leur serait donnée le jeudi-saint.

Au jour fixé, trente-cinq militaires s'approchèrent de la Table-Sainte, dans la chapelle de l'hospice, accompagnés des bonnes religieuses et de quelques dames pieuses de la ville, parmi lesquelles la mère de notre petite Céline. Pendant toute la cérémonie, qui fut admirable de recueillement et de piété, celle-ci, trop jeune pour prendre part au céleste banquet, pria de toute son âme pour remercier Dieu et lui recommander son cher petit soldat.

Après la messe, elle courut à lui :

— Eh bien ! es-tu heureux maintenant ! lui dit-elle, rayonnante d'allégresse et de joie. Je te le disais bien que tu ne pleureras plus quand tu auras reçu le petit JÉSUS dans ton cœur.

— Oh ! oui, je suis bienheureux, je ne l'ai jamais été autant de ma vie, répondit-il avec un doux sourire. Et ce bonheur je te le dois. Oh ! va, je ne l'oublierai jamais. Le souvenir de cette journée bénie restera gravé, avec le tien, dans mon cœur. Puis, ce furent les autres convertis qui vinrent la remercier à leur tour, et la féliciter de ce qu'elle avait fait pour eux. Les religieuses et toutes les personnes présentes ajoutèrent leurs éloges à ce concert de louanges, et si l'aimable enfant ne se fût dérobée, pour suivre sa mère, à l'enthousiasme qui débordait de tous les cœurs, il est probable qu'elle eût été portée en triomphe par tous ces braves gens qui ne savaient comment lui témoigner leur reconnaissance et leur affection.

On comprendra facilement qu'après cet événement, dont la nouvelle se répandit par toute la ville, bien des personnes s'intéressèrent au soldat poltrinaire et à sa petite amie. Emue au récit de sa conversion, une grande dame voulut avoir à déjeuner à sa table, le jour de l'Ascension, le militaire et l'enfant. Le colonel donna de grand cœur l'autorisation nécessaire. Madame Verdier fut priée d'accompagner sa fille. Celle-ci voulut être placée à côté de son soldat qui fut l'objet, durant tout le repas, de ses plus délicates et plus touchantes attentions, et qui ne savait, tant il était heureux, comment exprimer la joie qui débordait visiblement de son cœur. Ce fut pendant ce dîner que la chère petite, songeant sans doute à l'avenir, lui dit, avec une teinte de tristesse sur son charmant visage :

— Quand tu seras guéri, tu t'en iras dans ton pays et je ne te verrai plus ; au moins, n'oublie pas de prier le petit JÉSUS pour moi.

— Sois tranquille, ma petite Céline, je ne t'oublierai jamais, répondit vivement l'excellent jeune homme. Je vivrais cent ans que je me souviendrais toujours de toi. Tu m'as rendu si heureux ! Puis il ajouta : Mais il faut que tu me fasses aussi une promesse. Si je meurs ici, je veux que tu m'apportes un petit bouquet sur ma tombe, le soir de la Toussaint.

— Oh ! ça, je te le promets, reprit l'enfant. Ne te tourmente pas, j'aurai grand soin de ton tombeau. Mais tu ne mourras pas, je l'espère bien. Je l'ai tant demandé à la sainte Vierge, à saint Joseph et au petit JÉSUS, qu'ils ne refuseront pas d'exaucer ma prière.

Hélas ! en disant ces mots, la pauvre petite comptait sans les impénétrables desseins de Dieu sur son protégé.

Le lundi, 26 juillet, il fut administré, après quoi il entra en agonie, et mourut le jeudi suivant. On cacha sa mort à la petite Céline qui venait tous les jours prendre de ses nouvelles, l'appela de toutes ses forces et s'en retournait tout en larmes, parce qu'on refusait de la laisser entrer, sous prétexte que son ami était trop malade pour recevoir sa visite.

Un matin, le 16 août, à sept heures, elle s'éveilla et dit avec un grand calme à sa mère :

— Dis donc, petite mère, tu me disais toujours que mon petit soldat était trop malade pour me recevoir et tu me grondais quand je l'appelais, parce que tu prétendais que cela lui faisait du mal. Mais tu me trompais, je le sais à présent. Il n'est plus malade du tout. Il se porte très bien au contraire, car je l'ai vu cette nuit, là, à côté de moi, me regardant et souriant. Ah ! il était beau, je t'assure ! Si beau que j'avais peine à tenir mes yeux sur lui. Il était habillé tout en blanc. Son vêtement rayonnait comme les étoiles et il avait sur la tête une couronne. Il m'a dit avec une voix bien douce, bien douce ; "Ma petite Céline, je ne suis plus malade, je ne suis plus à l'hôpital ; je suis avec le petit JÉSUS, la sainte Vierge et saint Joseph dans le paradis. C'est grâce à toi que je suis heureux.

NOS MARTYRS CANADIENS

NOUVELLES FAVEURS ATTRIBUÉES À LEUR INTERCESSION

Sorel : prompt soulagement obtenu dans une maladie par l'application d'une carte-relique avec promesse de le faire publier. — *Saint-Lin* : guérison de violents maux de tête. — *Pointe-Claire* : guérison d'une toux opiniâtre par l'application d'une carte-relique après une neuvaine aux Pères martyrs.



MONSEIGNEUR L.-F. LAFLÈCHE

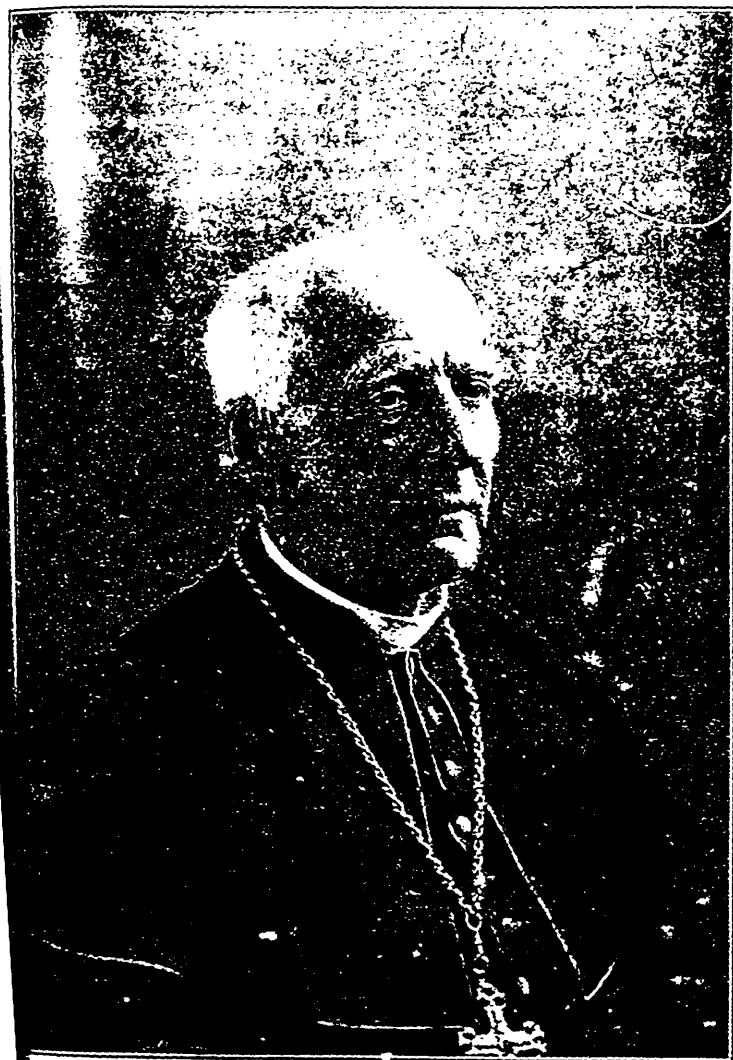
L'ÉGLISE du Canada vient d'être plongée dans un grand deuil par la mort de Mgr LOUIS-FRANÇOIS LAFLÈCHE, évêque des Trois-Rivières et doyen de l'épiscopat canadien.

Malgré son grand âge, l'illustre prélat, dont l'étonnante vigueur intellectuelle et physique semblait défier l'œuvre des années, poursuivait sa laborieuse carrière avec le même zèle, la même activité qu'il y a vingt ans et rien ne faisait prévoir une fin si prochaine. C'est au milieu de sa visite pastorale que la maladie est venu le frapper pour le conduire en quelques jours à la tombe.

Mgr Laflèche a été, dans toute l'acception du mot, un grand évêque et un grand patriote. Dieu et Patrie, l'extension du règne social de JÉSUS-CHRIST et la prospérité de la nation canadienne-française, voilà le double but que l'illustre évêque des Trois-Rivières a poursuivi durant sa longue et glorieuse carrière avec une vigueur qui ne s'est jamais ralentie.

Pendant sa vie de missionnaire, il ne recula devant aucun péril, aucune fatigue pour gagner des âmes à Dieu. Comme directeur et supérieur de maisons d'éducation, il s'occupa avant tout de rendre l'enseignement foncièrement chrétien. C'est l'éducation qui fait l'homme, répétait-il souvent, et quand la jeunesse est nourrie de fortes vérités, elle fournit toujours une carrière utile à l'Église et à la nation. La dignité épiscopale ne fit qu'agrandir le domaine de son action sans en changer le but. Il avait étudié attentivement le travail de l'erreur et ses désastreuses conséquences chez les tribus sauvages, vouées à l'anéantissement parce qu'elles repoussent la lumière de la foi. Il retrouvait, sous le raffinement de la civilisation au milieu des sociétés actuelles, le

IN MEMORIAM



MGR L.-F. LAFLÈCHE,
Evêque des Trois-Rivières,
Mort le 14 juillet 1898.

même travail destructeur habilement déguisé sous diverses formes, mais tendant au même but. C'était plus qu'il n'en fallait pour soulever toutes les énergies de cette âme généreuse et pleine d'enthousiasme pour le bien. Aussi Mgr Laflèche engagea-t-il sans hésitation, contre les erreurs religieuses et sociales du jour, cette campagne mémorable qui a rempli toute sa carrière épiscopale. Il n'y a pas lieu de mentionner ici toutes les péripéties de cette lutte ardente dont la génération actuelle a été témoin. Disons seulement que par la parole et par la plume comme par l'exemple des œuvres, l'illustre prélat a répandu à profusion dans tout le pays la lumière de la doctrine, poursuivi l'erreur jusque dans ses plus secrets retranchements et opposé à tous ses assauts une barrière puissante.

La fin de Mgr Laflèche a été digne de sa vie, toute de dévouement, de sacrifice, de courage et d'énergie. Il est tombé sur la brèche, en pleine tournée pastorale. Il n'est descendu, en quelque sorte, de l'autel et de la chaire de vérité, il n'a déposé la houlette du pasteur que pour entrer dans le sommeil des justes.

Aussi l'éminent prélat pouvait-il dire aux prêtres et aux religieuses qui l'entouraient à ses derniers moments, qu'il partait avec la ferme espérance de recevoir bientôt de son juge la récompense de ses longues années de labeurs et de souffrances. S'il est nécessaire, les prières des fidèles de tout le pays hâteront la prompte et complète réalisation de ce touchant espoir, exprimé par celui qu'ils ont tant aimé et tant admiré.

Personne ne saurait être plus digne de nos suffrages et de nos aumônes spirituelles. Car personne plus que Mgr Laflèche n'a aimé et servi son pays, personne ne s'est plus sacrifié pour l'Eglise et le salut des âmes, personne n'a prodigué de plus beaux et plus constants exemples de vertu, personne n'a donné de plus grandes leçons d'humilité et de résignation dans la souffrance.

L'espace nous manque pour entrer en de longs détails sur le sujet des funérailles de Monseigneur l'évêque des Trois-

Rivières. Il suffit, pour en faire connaître la splendeur, de dire en un mot qu'elles ont été dignes de l'illustre pontife, ainsi que de la foi et de la reconnaissance de son clergé et de tous ses diocésains.

CONFÉSSION ET COMMUNION

RÉPONSES À QUELQUES DIFFICULTÉS PRATIQUES.

La Communion

DEUXIÈME PARTIE

DÉ LA COMMUNION FRÉQUENTE.

XVI° *Je communie une fois l'an. L'Eglise n'en demande pas davantage.*

Dans les premiers siècles, les chrétiens communiaient chaque fois qu'ils assistaient à la messe, c'est-à-dire tous les jours ; mais, cette ferveur étant venue à se refroidir, ils négligèrent la communion même pour un temps considérable. Ce fut alors que l'Eglise fixa une limite extrême, qu'on ne pourrait dépasser sans se rendre coupable de péché grave.

En 1215, le IV^e Concile de Latran, après avoir rappelé les paroles solennelles de Jésus : " Si vous ne mangez la chair " du Fils de l'homme et si vous ne buvez son sang, vous " n'aurez pas la vie en vous," décréta que pour remplir ce précepte divin, tous les fidèles devraient communier au moins une fois l'an, dans le temps pascal.

Le but de la loi est donc d'obtenir par la crainte ce que l'amour et la bonne volonté ne suffiraient pas à faire accomplir. En communiant une fois l'an, le chrétien remplit strictement son devoir, il est vrai, mais permettez-moi de vous adresser deux questions importantes : Par une seule communion annuelle, répondez-vous bien aux désirs de Notre-Seigneur. — Espérez-vous pouvoir vous maintenir ainsi dans la vie chrétienne ?

Examinons l'une et l'autre de ces questions.

Répondez-vous bien aux désirs de Notre-Seigneur ?

Faisons une supposition : Dans la ville où vous résidez habite aussi votre père qui est riche et vous aime beaucoup..... Il vous dit : " Mon fils, viens me voir souvent, " tu me feras plaisir. A chacune de tes visites, je t'aiderai

“ non seulement de mes conseils mais aussi de ma bourse.....
 “ Encore une fois, je t'en prie, viens me voir souvent.....”
 Si vous répondez : “ Mais certainement, mon père, j'ac-
 “ cepte votre invitation, j'irai vous voir une fois l'an,”
 montreriez-vous beaucoup de cœur et de bonne volonté ?

Jésus est notre Père. Il reste dans l'Eucharistie pour nous rendre les bons offices qu'il rendit jadis aux Juifs. Il veut être pour chacun de nous un instructeur céleste, un médecin, un bienfaiteur, un frère.

Par la communion :

1° Il augmente en nous la vie divine en nous faisant mieux comprendre et aimer les vérités de la foi ;

2° Il affaiblit par sa présence les passions du cœur ;

3° Il fortifie notre volonté et l'accoutume peu à peu à pratiquer les vertus chrétiennes ;

4° Il nous console et nous encourage ; c'est le travail de sanctification qui commence, l'union intime avec Jésus sur la terre qui doit avoir sa consommation au ciel.

Une seule communion par année vous assurera-t-elle ces avantages ? Vous n'oseriez point l'espérer, n'est-ce pas ? Mais surtout une seule communion par année suffira-t-elle pour vous maintenir dans la vie chrétienne et vous permettre de dompter vos passions ?

Vous n'avez point, je pense, la présomption de vous croire déjà un saint ? Votre vie extérieure est correcte, je le veux bien, mais votre vie chrétienne ne laisse-t-elle donc rien à désirer ? N'avez-vous aucune habitude mauvaise ? aucun défaut à corriger ? Ne négligez donc aucun de vos devoirs de chrétien ? aucune de vos obligations comme homme marié, comme père de famille, comme citoyen ? Comment pouvez-vous espérer de réformer pleinement ces habitudes mauvaises avec une communion seulement par année ?

De vieilles passions, toujours actives et entreprenantes, ne se déracinent pas de l'âme par un simple acte de la volonté. La lutte est longue et opiniâtre ; parfois on y éprouve des échecs partiels et l'on commet des fautes. Il importe donc à l'homme qui veut décidément se mettre dans l'ordre, de suivre de près les affaires de sa conscience, de se relever bien vite quand il tombe, de reprendre la lutte avec l'aide de Dieu. Encore une fois, comment cela sera-t-il possible avec une seule communion par année ?

Ne vous souvient-il donc plus de l'expérience du passé ?

Sans doute, après vos pâques, vous avez fait pendant quelque temps des efforts pour résister aux tentations, mais l'habitude reprenant le dessus, vous a de nouveau fait commettre quelque péché grave. Au lieu de vous relever aussitôt, de raffermir vos résolutions par une confession et une bonne communion, vous avez remis cet acte de repentir à plus tard. . . . Bientôt une seconde chute, puis une troisième, puis une quatrième, vous a fait retomber dans l'état où vous étiez auparavant.

“ Un péché qui n'est pas effacé par la pénitence, dit saint Grégoire, nous fait bientôt, par son propre poids, tomber dans un autre péché.”

Vous êtes donc de nouveau en péché mortel et vous allez rester jusqu'à votre prochaine confession, c'est-à-dire jusqu'à Pâques. Or, en cet état, sans parler des autres conséquences du péché grave, vous ne pouvez rien faire de méritoire pour le ciel ; pas plus qu'un fils qui a déserté la maison paternelle, ne peut espérer de plaire à son père, tant qu'il ne sera pas rentré en grâce avec lui, pas plus qu'une locomotive déraillée ne saurait continuer son chemin tant qu'elle n'est pas remise sur la voie. Le temps vécu en péché mortel est du temps à jamais perdu pour l'éternité ! Lorsque vous établirez à Pâques votre bilan de l'année, voici ce que vous trouverez :

En état de grâce, un mois ; en péché mortel, onze mois.

Durant un mois j'ai travaillé pour le ciel.

Durant onze mois, j'ai donné mes œuvres au démon.

La balance est fortement du côté de l'enfer. . . . Et voilà des années et des années qu'il en est ainsi. . . .

Quand donc commencerez-vous sérieusement à gagner les mérites qu'il vous faudra à la mort pour réclamer une place parmi les saints ? Ne l'oubliez pas ; le ciel ne se donne gratuitement qu'aux enfants qui meurent avec le baptême, avant l'âge de raison. Il ne sera accordé aux autres qu'à titre de récompense et de mérites acquis. Notre Seigneur l'a déclaré : Chaque homme recevra une éternité heureuse ou malheureuse, selon ses œuvres.

Si vous ne vous maintenez habituellement en état de grâce, par la confession et la communion, vous arriverez à la mort les mains vides de bonnes œuvres et peut-être remplies, au contraire, d'œuvres de péché qui n'auront pas été effacées par la confession, ni réparées par la pénitence.

(A suivre)



MONSEIGNEUR WALSH

MGR JEAN WALSH, archevêque de Toronto, est mort subitement le 31 juillet dernier. Le distingué prélat souffrait depuis quelques jours d'une blessure au genou, mais rien ne faisait prévoir un dénouement aussi prompt. Il était âgé de 68 ans.

Mgr Walsh naquit à Mooncain, dans le comté de Kilkenny, en Irlande, le 24 mai 1830. Il commença ses études au collège Saint-Jean, à Waterford, et les termina au grand séminaire de Montréal.

Tonsuré par Mgr Larocque en 1853, il reçut les ordres mineurs, l'année suivante, des mains de Mgr Bourget et fut ordonné prêtre par Mgr Charbonnel, évêque de Toronto. En 1857 il fut chargé de la paroisse Sainte-Marie, à Toronto. Il s'acquitta de ses fonctions avec tant de succès qu'il ne tarda pas à être remarqué du nouvel évêque de Toronto, Mgr Lynch, qui lui confia la cure de la cathédrale Saint-Michel. Monsieur Walsh, dans ce poste important répondit pleinement aux espérances qu'avaient fait concevoir ses vertus et ses talents.

Aussi deux ans plus tard était-il nommé Vicaire Général. Sur ces entrefaites, Mgr Pinsonnault, évêque de Sandwich, ayant été forcé de donner sa démission pour cause de maladie, il fut question de lui trouver un successeur. Le choix des évêques tomba sur le Grand-Vicaire Walsh. Ce choix ayant été ratifié par le Saint-Siège, le nouvel élu reçut la consécration épiscopale, dans la cathédrale de Toronto, le 10 novembre 1867, des mains de Mgr Baillargeon, alors archevêque de Québec.

En prenant possession de son siège à Sandwich, Mgr Walsh se trouva en face de difficultés de toutes sortes. D'abord une dette énorme pesait sur le diocèse. Grâce à des talents administratifs peu ordinaires, le nouvel évêque trouva le moyen de payer toute cette dette dans l'espace de trois ans. Mais ce n'était pas tout, il fallait établir de nouvelles paroisses et trouver des prêtres pour les desservir. Il y avait des écoles à bâtir, des hospices à fonder pour les

IN MEMORIAM



MGR J. WALSH, Archevêque de Toronto,
Mort le 31 juillet 1898.

orphelins, les pauvres et les infirmes. Mais rien ne put arrêter le zèle et l'activité de Mgr Walsh. Aussi, en quelques années, avait-il réussi à établir, sur des bases solides, plusieurs institutions de charité et d'éducation. En 1869, il se décida, avec l'approbation de Rome, à transférer son siège à London. Là il dut songer à bâtir une cathédrale qui ne fut ouverte au culte qu'en 1886. En 1889 Monseigneur l'évêque de London fut appelé à succéder à Mgr Lynch sur le siège archiépiscopal de Toronto. C'est dans ce poste difficile que brillèrent d'un plus vif éclat les qualités de Mgr Walsh pour le gouvernement. Il maintint partout la paix et l'harmonie. Il sut faire prospérer et grandir les œuvres établies par ses prédécesseurs et en créer de nouvelles. Sa prudence, sa modération, sa sagesse et sa charité lui concilièrent l'affection de ses ouailles et l'estime des protestants. Il est mort regretté de tous.

ACTIONS DE GRACES

32,069 demandes d'actions de grâces pour faveurs obtenues du Sacré-Cœur par les prières de l'Apostolat ont été faites au Bureau du Sacré-Cœur le mois dernier. Des rapports spéciaux de faveurs obtenues sur promesse de les faire publier dans le MESSAGER, nous ont été communiqués des centres suivants :

Buckingham : une faveur temporelle. *Contrecoeur* : succès dans un examen, plusieurs faveurs spéciales. *Granby* : une faveur. *Jefferson* : une guérison. *Lanoraie* : une grande faveur. *L'Islet* : succès dans un examen. *Mille-Roches* : deux guérisons. *Montréal* : une faveur temporelle, une grâce spirituelle. *Napierville* : une faveur. *New-York* : remerciements à saint Antoine de Padoue pour l'heureuse issue d'un procès important. *Ottawa* : une grâce temporelle. *Saint-Alexandre d'Iberville* : une guérison. *Sainte-Dorothée* : succès dans un examen, plusieurs faveurs temporelles. *Saint-Eustache* : une faveur. *Saint-Ours* : une faveur temporelle. *Taunton* : plusieurs faveurs spéciales. *Walkerville* : plusieurs grâces temporelles. *Windsor* : une faveur.

Agrégations récentes à l'Apostolat de la Prière

Les Directeurs locaux de ces centres ont le pouvoir d'agréger les fidèles à l'Archiconfrérie romaine du Sacré-Cœur, à condition qu'ils délivrent à chacun un billet d'admission et qu'ils nous envoient dans le cours de l'année les noms de ceux qu'ils auront agréés.

DIOCÈSE DE MONTRÉAL : Saint-François d'Assise, à la Longue-Pointe.

DIOCÈSE DE RIMOUSKI, P. Q. : Sainte-Blandine, P. Q.

DIOCÈSE DE SAINT-HYACINTHE, P. Q. : Sainte-Croix de Dunham, P. Q. — Saint-François d'Assise de Frelighsburg, P. Q.

Calendrier de Septembre 1898

INTENTION GÉNÉRALE DE N. S. P. LE PAPE :

Les classes ouvrières.

FÊTES, INTENTIONS PARTICULIÈRES. INDULGENCES PLÉNIÈRES.

1. J.—S. Augustin, E. D. (du 23 août.) —H†.—L'esprit de pénitence.—32,069 actions de grâces.
2. V.—Premier vendredi.—S. Etienne, roi.—A†.G†.—Le zèle des âmes.—10,163 affligés.
3. S.—De l'Immac. Conception.—(S. J.: BB. Antoine IXida et Comp., MM.)—La pureté.—30,067 défunts.
4. D.—XIV Pent.—Du dimanche.—(Ste Rose de Viterb., V.)—A†.G†. R†.—L'esprit de vigilance.—29,069 intentions spéciales.
5. L.—S. Laurent Justinen, E. C.—R†.—La confiance en la Providence.—1,769 communautés.
6. M.—De la férie.—(S. Onésiphore, M.)—L'esprit de docilité.—14,683 premiers communions.
7. M.—De la férie.—(S. J.: BB. Thomas Tzugi et Comp., MM.)—Le courage de nous vaincre.—Les Associés de l'Apostolat.
8. J.—NATIVITÉ B. V. M.—B†.C†. G†.H†.M†.R†.—Une renaissance spirituelle.—14,466 demandes de travail.
9. V.—S. Pierre Claver, S. J., apôtre des Nègres.—La conversion des Nègres idolâtres.—3,634 prêtres ou ecclésiastiques.
10. S.—S. Nicolas de Tolentin, E.—L'esprit de sacrifice.—53,031 enfants.
11. D.—XV Pent.—LE S. NOM DE MARIE.—(Solemn. de la Nativité.)—24,561 familles.
12. L.—De l'octave.—(SS. Protas et Comp., MM.)—L'avancement dans la perfection.—7,957 grâces de persévérance.
13. M.—De l'octave.—(S. Euloge, E.)—Une foi vive et éclairée.—4,914 grâces d'union, de réconciliation.
14. M.—Exaltation de la sainte Croix.—La vénération pour la sainte Croix.—20,769 grâces spirituelles.
15. J.—Octave de la Nativité.—(Ste Catherine de Gènes, V.)—H†.Z†.—La dévotion à MARIE.—17,871 grâces temporelles.
16. V.—SS. Corneille et Cyprien, MM.—La générosité chrétienne.—25,432 conversions à la foi.
17. S.—Les Stigmates de S. François.—Le souvenir des plaies du Sauveur.—14,853 jeunes gens ou jeunes personnes.
18. D.—XVI Pent.—Les Sept Douleurs B. V. M.—M†.N†.—L'esprit de mortification.—1,927 maisons d'éducation.
19. L.—SS. Janvier et Comp., MM.—La fidélité chrétienne.—10,668 malades ou infirmes.
20. M.—Vigile.—SS. Eustache et Comp., MM.—La vertu d'obéissance.—5,501 missions ou retraites.
21. M.—4 T., jeune.—S. MATHIEU, ap.—B†.M†.—L'intelligence du saint Evangile.—533 Œuvres ou Sociétés.
22. J.—S. Thomas de Villeneuve, E.—H†.—L'amour des pauvres.—1,749 paroisses.
23. V.—4 T., jeune.—S. Lin, P. M.—L'attachement au Saint-Siège.—26,399 pêcheurs.
24. S.—4 T., jeune.—NOTRE-DAME DE LA MERCI.—La compassion pour les malheureux.—15,576 pères ou mères.
25. D.—XVII Pent.—Du dimanche.—(S. Firmin, E.)—M†.N†.—Un zèle ardent.—2,716 religieux ou religieuses.
26. L.—S. Cyprien et Ste Justine, MM.—La force chrétienne.—1,034 séminaristes ou novices.
27. M.—SS. Côme et Damien, MM.—La guérison des plaies de notre âme.—1,493 supérieurs ou supérieures.
28. M.—S. Venceslas, M.—La fermeté.—33,339 vocations.
29. J.—S. MICHEL, archevêq.—R†.Z†.—L'amour de Dieu par-dessus tout.—Les Directeurs, Zélateurs et Zélatrices.
30. V.—S. Jérôme, C. D.—La crainte du jugement.—21,629 grâces diverses.

CLÉF:—I=Indulgence plénière; A=1er Degré; B=2e Degré; C=Congrégation de la Ste-Vierge; D=Milice du Pape; G=Garde d'Honneur et Archiconfrérie du Sacré-Cœur; H=Heure-Sainte; M=Bonne Mort; E=Archic. du Cœur agonis. de Jésus; R=Confrérie du S. Rosaire; Z=Zélateurs et Zélatrices.

* Là où la solennité de cette fête est transférée au dimanche, les indulgences le sont aussi, excepté celle de l'Heure sainte.

N.B. Une indulgence de 100 jours est accordée pour chaque œuvre offerte à ces intentions.—Pour être insérées dans le CALENDRIER, les Intentions particulières doivent être reçues aux Bureaux du MESSAGER avant le premier jour du mois.

LE CŒUR DE JÉSUS DÉSIRE LA RÉPARATION	385
TRÉSOR DU CŒUR DE JÉSUS	389
L'APPEL DIVIN (<i>cantiq. ue</i>)	390
LA VÉNÉRABLE MÈRE MARGUERITE BOURGEOYS	392
LA LÉGENDE DE SAINT CHRISTOPHE	397
LES BONTÉS DE MARIE	399
INTENTION GÉNÉRALE DE N. S. P. LE PAPE, AOUT 1898 : <i>Les classes ouvrières</i>	401
NÉCROLOGIE	410
LA VIERGE DANS L'ART CHRÉTIEN	411
UNE PETITE FILLE APOTRE	412
NOS MARTYRS CANADIENS	421
MONSEIGNEUR L.-F. LAFLÈCHE	422
CONFSSION ET COMMUNION	425
MONSEIGNEUR WALSH	428
ACTIONS DE GRACES	430
AGRÉGATIONS RÉCENTES À L'APOSTOLAT DE LA PRIÈRE	430
CALENDRIER DU MOIS D'AOUT 1898	431
RAPPORTS MENSUELS	ii
AVIS IMPORTANT	iii
ANNONCES DIVERSES	iv

Imprimatur : PAULUS, Arch. Marianopolitanus.

"LA REVUE CANADIENNE"

La plus belle publication du Canada et la seule Revue littéraire française de l'Amérique. — 34 années de publication. Elle forme à la fin de l'année un beau volume de près de 800 pages magnifiquement illustrées. L'abonnement n'est que \$2.00 par an. — S'adresser à *La Revue Canadienne*, No 290, rue St-Paul, Montréal, Q.

Les Éditeurs de la *Revue*, désireux de la propager dans toutes les familles canadiennes, ont bien voulu réduire à \$1.50 leur abonnement en faveur des abonnés au MESSAGER CANADIEN DU SACRÉ-CŒUR qui ne la reçoivent pas déjà.

A. P. PIGEON

Imprimeur

du "Messager Canadien du Sacré-Cœur,"
du "Canadian Messenger of the Sacred Heart," de la "Revue de Jurisprudence" et de plusieurs autres publications hebdomadaires ou mensuelles.

Spécialité de prospectus et d'imprimés pour le commerce. Prompte livraison — Travail soigné — Exécution parfaite.

1798 RUE STE-CATHERINE
MONTREAL.

Bureaux du Sacré-Cœur

DEMANDEZ aux Bureaux du Sacré-Cœur, 144, rue Bleury, Montréal, tout ce qui a trait à l'Apostolat de la Prière, à l'Archiconfrérie et à la Garde d'honneur du Sacré-Cœur.

Nous enverrons notre Catalogue sur demande.

MISSIONS ET RETRAITES

Plusieurs Pères de la compagnie de JÉSUS sont exclusivement occupés à l'Œuvre des Missions et des Retraites dans les paroisses, les Communautés et les Maisons d'éducation.

On est prié de s'adresser au Rév. Père Supérieur, Collège Sainte-Marie, rue Bleury, Montréal.